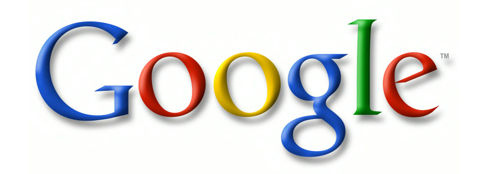
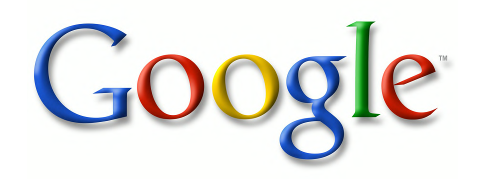

Google





10r



Ces remarques critiques sont de l'abbé Ericaud et du P. Alexis Gaudin. Il y eut une 2de éd. précédée d'un long avertissement par Bayle, en 1706, et une 3e éd. dans le 4e vol. du Dictionnaire de Bayle, éd. 1740, augmentée de nouvelles observations sur l'édition de Moreri publiée en 1725.

REMARQUES CRITIQUES SUR LA NOUVELLE EDITION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE MORERY,

Donnée en 1704.

J'y ai ajouté quelques observations.

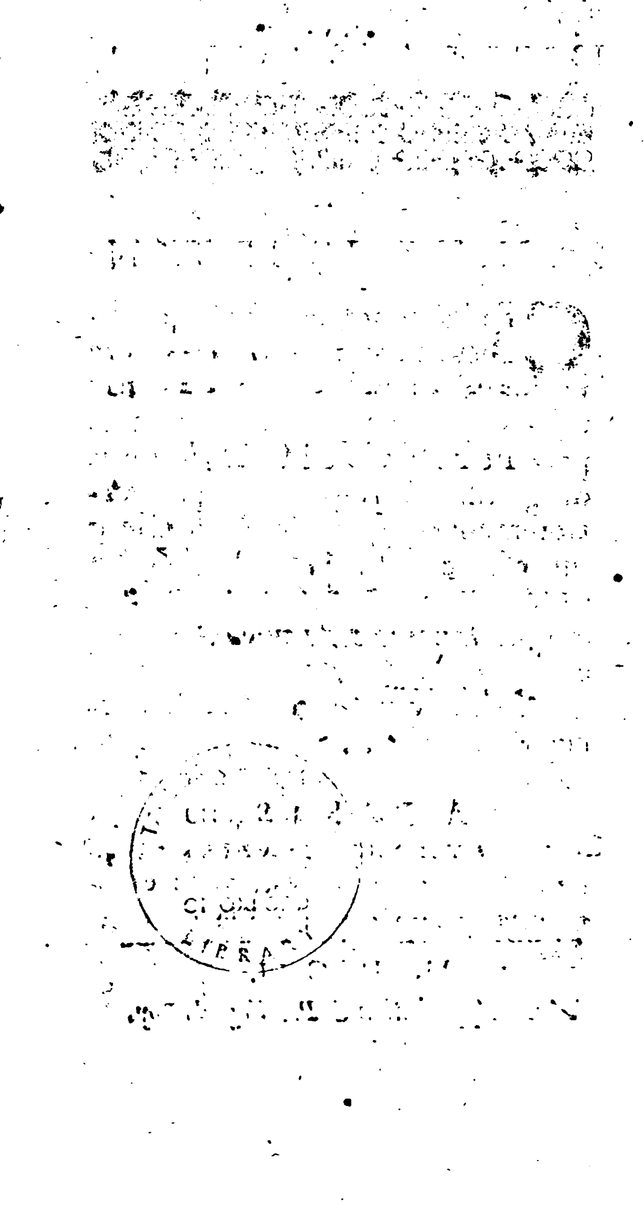
Jamet

M. l'abbé Lebeuf de l'Acad. des Bel. lett. me l'a donné 28. mars 1760.

A PARIS,
Chez RAYMOND MAZIERES, Libraire, rue S. Jacques, prés la rue du Plâtre, à la Providence.

M. DCCVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



PREFACE.

CE n'est point une Critique du Dictionnaire de Morery que je donne au public ; je n'ay pas assez de témerité pour tenter une pareille entreprise. M. Bayle aprés de grands efforts, ne l'a pas entierement consommée : M. le Clerc qui est venu aprés luy, & qui a profité de ses lumieres, n'a fait que nous donner de nouvelles fautes, ajoûtées aux anciennes, qu'il ne s'est pas donné la peine de corriger : en effet l'édition qu'il donna en 1699. n'est exacte, à proprement parler, que dans les articles qui ont quelque conformité avec ceux que l'on trouve dans le Dictionnaire critique de ~~Rotterdam~~ M. Bayle. Les deux éditions qui ont paru

coup sur coup, à Paris, ne sont pas à beaucoup prés, si défectueuses que les premieres ; & ceux qui en ont pris soin, les ont purgées de plusieurs fautes que l'on trouve encore dans l'édition de 1699. La derniere sur tout, paroît avoir été portée au degré de perfection, où un ouvrage de cette nature peut atteindre : la Chronologie a été reformée ; de variable qu'elle étoit en plusieurs endroits, elle a été fixée à un ordre certain. Les articles ont été mis dans une forme plus commode pour le Lecteur & purgez de bien des faits apocryphes ; qui ne servent qu'à étouffer la verité, & à faire douter des points les plus fondamentaux de l'Histoire, lorsque les auteurs ont eu l'indiscretion de les confondre : tout y est enfin dans un ordre agreable pour un Lecteur avide, & utile pour un Sçavant : & on doit dire à la loüange de M. Vaultier, qui s'est chargé

seul du poids immense de ce travail, qu'il falloit un homme de sa patience & de son assiduité, pour ne pas succomber sous une si grande entreprise ; sur tout quand on sçaura qu'il n'a été secouru de personne, & qu'à un Religieux prés, dont les lumieres sont bornées à un certain genre d'érudition, tout le monde l'a abandonné. Il est vray qu'on pourroit luy répondre, qu'il a receu des memoires, & que s'il avoit marqué en faire quelque cas, on luy en auroit fourni davantage dans le cours de l'impression, & à proportion de l'accüeil qu'on auroit vû qu'il auroit fait aux premiers. Mais ce n'est pas de quoy il s'agit icy, & en mon particulier je n'ay aucune plainte à porter contre luy au tribunal du public.

Aprés un tel détail, on jugera aisément de la nature de ce petit ouvrage : il ne contient que quelques Remarques qui ont échapées à M.

Vaultier; ce sont même, si l'on veut, quelques fautes dans lesquelles, tout autre auteur, surchargé d'un aussi grand travail, seroit infailliblement tombé: heureux s'il n'en eût pas fait de plus grossieres! Dans le nombre de ces fautes, il y en a quelques unes de particulieres à certaines nations, à certains païs, & même à certains cantons, & qui par consequent n'interessent guéres un Lecteur, qui n'aura vû ces païs que dans la carte; mais comme j'espére que ces Remarques pourront servir à la premiere édition qu'on donnera du Dictionnaire de Morery, je n'ay pas voulu negliger de relever ces legeres fautes, persuadé qu'en les rassemblant dans un petit volume, un Editeur aura plus de commodité de les mettre à profit. Il y a d'autres fautes dans le nombre de celles que j'ay relevées, qui seront d'une plus serieuse consideration, & dont un Lecteur, tant

soit peu habile, jugera que la correction étoit essentielle à la perfection du Dictionnaire historique.

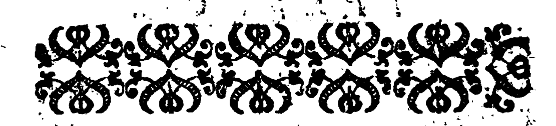
Peut-être, par exemple, ne se seroit-on jamais avisé dans les nouvelles éditions que l'on pourra donner à l'avenir, de reflechir qu'il n'y eut jamais de Pont de pierre sur le Rhin, & peut-être aussi que sans la remarque que je donne sur ce sujet, tel Editeur qui se sera pû trouver au dernier Siege de Brizach, ne laisseroit pas d'écrire aprés M. Morery, qu'on y passe le Rhin *sur un beau Pont de pierre*. La Remarque est triviale, je le veux; cependant elle sert à corriger une faute qui a constamment passé dans douze éditions, & dans laquelle M. le Clerc, cet habile Geographe, qui se mêle de critiquer Quint-Curce, est tombé comme les autres: c'est une faute d'inattention, je le veux encore, elle ne peut pas même être d'une autre

espece ; mais en est-elle moins une faute ? Et combien de ces petits auteurs qui n'ont d'autre fonds pour faire des Livres, que le grand Dictionnaire historique, croiront dans la suite qu'on passe le Rhin à Brizach *sur un beau Pont de pierre* : Ces petits livres qui sont copiez les uns des autres, ayant une fois donné un cours à cette fausse tradition, il n'en faudroit pas davantage dans quelques siecles, pour faire une opinion probable de celle qui porte aujourd'huy, *qu'il y a un Pont de pierre à Brizach* : & de-là des contestations entre les Geographes, de la nature de celle que nous voyons de nos jours, entre M. le Clerc & M. Perizonius, sur des passages du célebre Historien d'Alexandre le Grand.

L'opinion que commence à établir la nouvelle édition du Dictionnaire de Morery, sur l'année de la mort du Roy Jacques II. ne

fera-t-elle pas aussi un jour la matiere d'un procez entre les Chronologistes? fondez sur des titres incontestables, les uns placeront cette mort sous l'année 1701. les autres viendront l'édition de 1704. à la main, soûtenir que ce Prince n'est mort qu'en 1702. Les écrits se multiplieront; & peut-être aussi les injures; & tout cela par la negligence d'un Historien.

Par ces deux traits, choisis d'entre plusieurs autres, on peut juger de l'utilité de ces Remarques, qu'on n'a répandu que sur le fonds même des choses; car si on se fût voulu arrêter aux fautes d'impression, il y eût eû de quoi faire un gros volume.



TABLE

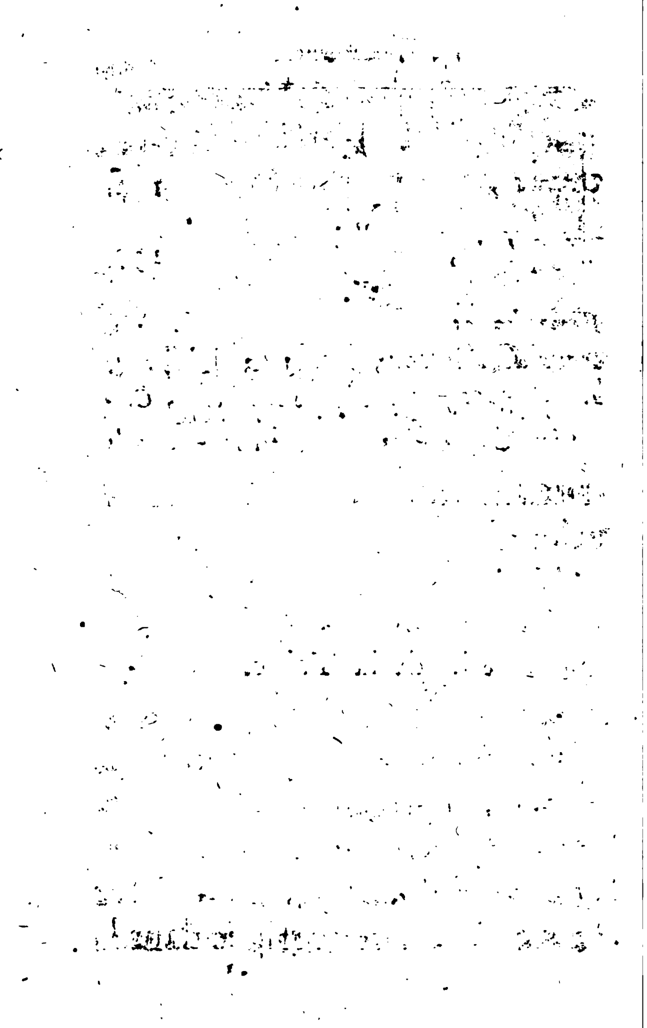
Des Articles contenus dans ces Remarques.

TABLE.

F.

a I

Fin de la Table.





REMARQUES CRITIQUES

SUR LA NOUVELLE EDITION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE MORERY,

Donnée en 1704.

ACTOR.

MOnsieur Bayle avoit déja reproché à Mr Morery d'avoir changé ce mot en celuy d'*Actorius*. Cette faute a été à la verité corrigée dans la

nouvelle édition ; de même que celle où il est dit qu'Ovide a parlé d'un *Actorius*. Ces paroles, *que fuit Actorida cum magno semper Achille*, ne devant point s'entendre d'un homme qui s'apelle *Actorius*, mais de Patrocle, que les Poëtes distinguent ordinairement par le nom Patronimique d'*Actorides*, qui ne signifie autre chose, qu'*issu d'Actor*. L'explication que Monsieur Bayle a donné de la pensée du Poëte, est tres-étenduë ; & il ne tenoit qu'à ceux qui ont donné l'édition de 1699 & de 1704, d'en profiter, s'ils eussent voulu consulter le Dictionnaire critique. J'avouë qu'il est penible de consulter sur cha-

que article tous les Critiques & tous les Interpretes; mais c'est aussi en quoy ces Remarques seront d'une grande utilité à ceux qui entreprendront dans la suite une nouvelle édition; puisque je rassemble dans un tres-petit volume, une partie des fautes qui sont passées dans les anciennes éditions, & qu'en peu de temps on les pourra parcourir.

Mais si le nouvel Editeur, sur l'ouvrage duquel je fais des Remarques, a corrigé cet article en quelques endroits, il l'a alteré en plusieurs autres: en voicy la preuve.

Dans l'article d'Actor le Locrien, l'Editeur eût dû remar-

quer, que Pelée gendre de cet Actor, étoit petit fils d'Egine son épouse; & qu'ainsi Polymele fille d'Actor & d'Egine, fut tout ensemble tante & épouse de Pelée; elle étoit sa tante, parce qu'elle étoit sœur d'Eacus son pere: d'ailleurs Jupiter étoit ayeul de Polymele & grand pere de Pelée. Dans l'article d'Actor fils d'Axeas & pere d'Astyoque, l'Editeur se trompe en disant que celle-cy eut deux fils de Neptune; c'est de Mars qu'elle eut ces deux fils qui commanderent les troupes d'Aspledon, & d'Orchomene au Siege de Troye. L'Editeur pourroit avoir pris cet *Actor* pour l'*Actor* dont parle Pausa-

nias dans son cinquiéme Livre, & qui étoit fils de Neptune; & d'Agamede fille d'Augeus. On peut consulter sur ce sujet le dixiéme Livre de l'Iliade. On void par là que l'Editeur a renversé ces deux articles, & que de deux Actors, il n'en a fait qu'un, qu'il fait beau-pere de Neptune; au lieu que c'est du second des deux dont je viens de parler, que ce Dieu étoit pere.

ADAM.

Morery dit que Joseph rapporte, qu'Adam grava sur deux diverses tables, des observations qu'il avoit faites sur le cours

des astres. Ce n'est pas là le langage de cet ancien Historien; il dit seulement dans le second chapitre du premier livre de ses Antiquitez, que les descendans de Seth fils d'Adam, furent les inventeurs de l'astrologie, & qu'ils firent graver les principes qu'ils venoient de découvrir, sur un pilier de brique, & sur un autre de pierre, afin de les garentir de la destruction generale qui, selon qu'Adam l'avoit prédit, devoit arriver une fois par le feu, & l'autre par le délage. Moïse y dit aussi, que le premier homme imposa le nom aux plantes, & l'écriture ne luy attribue cependant que l'in-

vention du nom des bêtes. L'Editeur a adopté la premiere de ces erreurs, & a corrigé à la verité, la seconde.

ADAMITES.

Vide infra p. 100. art. Prodicus.

Morery fait dire à Saint Epiphane, que les Temples des Adamites étoient des lieux infâmes, à cause des crimes abominables qu'ils commettoient dans ces cavernes d'horreur & de prostitution. Ce S. Pere ne parle point ainsi, dans le sommaire de son second livre; il dit simplement que les Adamites s'assemblent tout aussi nuds qu'ils étoient au sortir du ventre de leurs meres,

„ & en cet état ils font leurs „ lectures, leurs Oraiſons, & „ leurs autres exercices de Re- „ ligion. D'ailleurs Morery a avancé trop legerement, qu'il y avoit une Secte de ces Heretiques en Angleterre. Cela eſt abſolument faux, & l'Editeur a corrigé cet endroit, mais il n'a pas eû la même précaution à l'égard du texte de S. Epiphane.

ADRICHOMITES.

Morery s'eſt trompé dans cet article, en prenant *Trajectum* pour Utrecht, au lieu de le prendre pour Maeſtricht. Il dit enſuite que l'Adrichomites pu-

blia luy même son Theâtre de la Guerre Sainte ; & il est sûr que cet ouvrage ne fut publié qu'aprés sa mort ; d'ailleurs ce même Bibliographe partage en deux cet ouvrage, en remarquant que le Theâtre de la Terre Sainte, est different de la description de la Terre Sainte, & ce n'est qu'un même ouvrage. L'Editeur a corrigé la premiere faute, & a adopté la seconde.

ADRIEN VI.

Dans un article où il est parlé de ce Pape ; on le fait de la maison de Fiesque. Je vois bien qu'on a voulu parler d'Adrien V. qui veritablement en

étoit : Mais enfin, c'est toûjours une faute qu'il est necessaire de corriger dans les éditions qu'on pourra donner dans la suite ; car il n'est rien de si different qu'Ottobon de Fiesque qui fut Pape sous le nom d'Adrien V. & qu'Adrien Florent, qui le fut sous celui d'Adrien VI. Le premier vivoit dans le 13e siecle, & l'autre dans le 16e.

AINS.

Cet article étoit exact dans les éditions précedentes, & on l'a alteré dans celle-cy. La riviere d'Ains * qui vient du Comté de Bourgogne, & qui separe la Bresse du Bugey, est

* *Ens, Idis, Indus, Danus & Idanus*, en Latin.

mal nommée dans la derniere édition, la rivierre du Dain. Guichenon qui a fait l'Histoire de ces deux petites Provinces, est le Juge naturel de cette question. On n'a qu'à le consulter, on verra comme il y critique Coussin & Masson, au sujet de cette riviere.

ALCIAT.

Voyez son article dans les memoires de Niceron, tome 32.

L'Editeur a oublié dans l'article d'André Alciat Jurisconsulte de Milan, de faire mention de l'ouvrage suivant, parmi ceux qu'il luy attribuë : *Rerum patriæ seu Historiæ Mediolanensis, lib. 4. ex M. S. Bibliothecæ Ambrosianæ.* Il étoit naturel de ne pas ou-

blier dans l'article d'un auteur célebre, l'ouvrage qu'il a consacré à la gloire de sa patrie.

Il y en a 2. l'ancien et le jeune? V. Niceron tome 24.

ALEANDRE.

En parlant de la mort de ce Cardinal, Morery ne s'étoit pas expliqué sur l'ouvrage qu'il étoit prest de publier lorsqu'il mourut; mais l'Editeur déclare que c'est de son grand ouvrage contre les Professeurs (*Opera contra j. Professori Lorenz. cras*) qu'il faut entendre les paroles de Morery; cependant il n'est pas sûr que ce fût le même auquel le Cardinal travailloit quand il mourut, & Monsieur Bayle n'en est pas certain;

Ainsi quand un critique de cette penetration flote sur un sujet, un autre ne doit pas aisément prendre son parti. L'Editeur en faisant l'énumeration des ouvrages de ce grand Cardinal, a oublié de parler de ses Tables de la Grammaire grecque.

ALEXANDRE.

« J'aurois crû que l'Editeur auroit corrigé dans cet article, une mauvaise locution de son Auteur; du moins je l'appelle mauvaise, parce qu'elle donne lieu à un équivoque; la voicy. *Darius n'avoit point voulu faire le dégât dans l'Asie, selon l'avis de*

Memnon : A juger de cette expression par le sens qu'elle presente à l'esprit, on est aussi porté à croire que Memnon avoit conseillé de ne point faire le dégât, qu'on l'est à croire qu'il l'avoit conseillé ; tant il est vray que l'intelligence dépend souvent de l'arrangement des mots & du tour d'une phrase. Si l'Editeur avoit lû avec exactitude toutes les Remarques qui ont été faites sur les differentes éditions de Moreri, cette faute ne luy auroit pas échapée.

ALMAIN.

En parlant de ce célebre

Docteur de l'Université de Paris, on ne devoit pas oublier dans l'énumeration de ses ouvrages, celuy qui regarde les Laïques. Les circonstances même du temps, devoient engager l'Editeur à en parler avec un peu d'exactitude.

ARLENIUS.

J'aurois crû que cet auteur qui vivoit sous l'Empire de Charles-Quint, & qui se donna dans le monde le nom de Peraxylus, seroit placé dans la nouvelle édition du Dictionnaire. La belle édition de Josephe qu'il donna en grec, sur l'excellent manuscrit de Dom

Diego de Mendozza Ambassadeur de l'Empereur à Venise, à la suite duquel il étoit, luy devoit meriter cette place : d'ailleurs Arlenius étoit un excellent Poëte. Morery & ceux qui ont travaillé aprés luy à son Dictionnaire, ne sont pas les seuls qui ont ignoré le merite de ce grand homme.

BASIN.

Armand Basin de Besons, n'est pas Archevêque d'Aix, comme le dit l'Editeur, mais de Bourdeaux, & il a succedé en cette dignité à feu M. de Bourlémont.

BAVIERE.

Cet article n'eſt pas exact, & l'Editeur varie dans ſa chronologie. L'Empereur Frederic III. n'étoit pas beau-pere d'Albert IV. Duc de Baviere, que l'on ſuppoſe avoir épouſé Cunegonde fille de cet ~~Duc~~ emperéur; au contraire Frederic III. épouſa en ſecondes nôces Cunegonde, fille de Louis de Baviere ſon plus grand ennemi; & il eut de ce ſecond mariage Eliſabeth, épouſe de Gautier, Comte de Schwartberg. Or Louis de Baviere, qui fut depuis Empereur, & IIIe de ce nom, étoit quatriéme aïeul

d'Albert I V. Duc de Baviere. Et comment donc celui-ci peut-il avoir été gendre de l'Empereur Louis III, & par consequent son contemporain ?

L'Editeur a peut-être voulu dire qu'Albert IV. du nom Duc de Baviere, épousa Cunegonde fille de l'Empereur Frederic IV. Mais s'il nomme ce Frederic IIIe *du nom*, il faut donc qu'il ne compte pas dans le nombre des Empereurs Frederic, dit *le beau*, IIIe du nom, fils de l'Empereur, Albert I. & petit fils de l'Empereur Rodolphe I.

Il est vray que l'Empereur Louis de Baviere lui disputa l'Empire; mais le Pape Jean

XXII. & une grande partie des Princes de l'Europe, le reconnurent. De quelque maniere que la chose soit, l'Editeur devroit être constant dans les principes de sa chronologie, & il l'est si peu, qu'il nomme ce Prince *Frederic* IIIe lorsqu'il le fait beau-pere d'Albert IV. Duc de Baviere, & Frederic IVe lorsqu'il remarque que Louis de Baviere, dit *le riche*, déchira par mépris les lettres que cet Empereur lui écrivit en l'année 1457.

Au reste, c'est la mort de l'Empereur Henry VII. de la maison de Luxembourg, qui causa la double élection de Frederic d'Autriche & de Louis de Ba-

viere ; c'est ce même Henry que l'on dit, qui fut empoisonné dans une Hostie consacrée.

BEAUPOIL.

Louis de Beaupoil de Saint Aulaire, est mal nommé le Marquis *Danmarie*; on devoit dire *Lanmarie*. C'est une faute qui est particuliere à cette édition, & c'est en parlant de feu Monsieur Perrault, que l'Editeur y est tombé.

BELLAY.

Dans toutes les éditions du Dictionnaire Historique, &

dans cette derniere comme dans les premieres, en parlant des dignitez de l'Eglise de Bellay, on a oublié celle d'Archidiacre, & on lui a substitué celle de Chantre. Cette derniere n'est point une dignité dans cette Eglise, & celle d'Archidiacre est la seconde : d'ailleurs la penultiéme lettre de *Belley* n'est point un *a*, mais un *e*. Cette Eglise a produit de grands sujets.

BOILEAU.

Gilles Boileau, Intendant des menus plaisirs du Roy, frere du célebre Monsieur Despreaux, & de Monsieur l'Abbé

Boileau, Docteur de Sorbonne, étoit mort avant l'année 1671, où toutes les éditions de Morery placent sa mort, puisque Monsieur de Montigny qui eut sa place à l'Academie Françoise, y fut receu dés l'an 1669. Cette faute a passé dans toutes les éditions, dans celle-cy comme dans les autres.

BRANCAS.

Monsieur l'Abbé de Brancas qui vit aujourd'huy, n'est pas fils de Magdelaine-Claire de Lenoncourt, premiere femme du feu Duc de Villars, mais de Magdelaine Girard, sa seconde femme.

mort le oct 1679.

BRIZACH.

Voicy une faute qui est échapée à Monsieur Vaultier ; comme à Monsieur le Clerc, & aux autres Editeurs du Dictionnaire de Morery. Est-il permis d'ignorer qu'il n'y a aucun Pont de pierre sur le Rhin ? & que la rapidité de ce fleuve a toûjours empêché qu'on y en puisse construire ; cependant ils disent tous avec beaucoup de fermeté dans l'article *Brizach*, que cette ville est *située sur le Rhin, qu'on y passe sur un Pont de pierre* : il n'y a sur cette rivierre que des Ponts de bois, & même ce ne sont que

des Ponts de batteaux. Le premier Pont que l'on trouve en remontant vers la ſource de ce fleuve, c'eſt le Pont de Conſtance, & le dernier, c'eſt celui de Straſbourg. Il eſt vray qu'autrefois Céſar en fit conſtruire un de bois, au-deſſous de Mayence, pour faire paſſer ſon armée, mais il ne ſubſiſte plus.

CAMUS.

L'Editeur nomme, le fameux Evêque de Belley, *Jean-Pierre le Camus*, au lieu de *Jean-Pierre Camus*. C'eſt une faute qu'il n'a pas pris des anciennes éditions, puiſqu'elle n'y eſt point, mais qu'il a faite, en confondant

dant sans doute les Maisons de *le Camus*, & de *Camus*, qui sont pourtant fort differentes. La premiere est une ancienne Maison de la Robbe de Paris, dont est M. le Cardinal le Camus; Et la seconde est d'une Noblesse militaire, quoyque quelques-unes de ses branches soient aujourd'huy dans la Robbe. En parlant de Jean-Pierre Camus, Evêque de Belley, je dois remarquer que c'est mal-à-propos que l'auteur de la Gazette de Paris, en annonçant l'année passée ou la précedente, la mort de M. de Camus, Abbé & General de l'Ordre de S. Ruf, dit, que cet Abbé étoit neveu de cet Evêque,

ils étoient de la même maison, mais certainement l'Evêque n'étoit pas oncle de l'Abbé.

CANADA.

Cet article est assez curieux, mais en verité, on ne devoit pas oublier de rendre la justice qui est duë aux Jésuites, en parlant des premiers Apôtres qui ont planté la Foy dans ces terres nouvellement découvertes. Il est peu de Societez Religieuses à qui on ait tant d'obligation qu'à celle-là, & qui se soient employées avec tant de courage & de zele, à annoncer les veritez du Christianisme à ces peuples sauvages.

> Raisonnement de dupes ou d'un flateur. Ne sait on pas quel est le vrai but des jesuites. Ils ont été demasqués en 1761. dans l'affaire des Lioncy [?] qui a perdu leur credit [?] en france.

CHRISTINE DE BADEN.

L'Editeur s'eſt broüillé, au ſujet de cette Princeſſe, qui fut troiſiéme femme d'Albert Marquis d'Anſpach; c'eſt dans l'article de Brandebourg Anſpach. Il remarque d'abord qu'Albert n'eut que deux femmes, & enſuite ne ſe ſouvenant pas ſans doute, de la premiere propoſition qu'il avoit avancée, il nomme les trois Princeſſes qui furent épouſes de ce Marquis. Je ne ſçai pas le veritable ſentiment de noſtre auteur ſur ce point hiſtorique; mais quelqu'il ſoit, il eſt tres-certain que Chriſtine de Baden Dourlach,

fut la troisiéme femme d'Albert de Brandebourg Marquis d'Anspach, & que ce Prince est le grand-pere de la nouvelle Princesse d'Hanover.

CLAIRVAUX.

Cette Abbaye n'est pas Chef d'Ordre, elle est seulement une des quatre principales Filles de Citeaux: Or si cette Abbaye étoit Chef d'Ordre, comme on le dit dans la nouvelle édition, l'Abbé ne seroit pas soûmis à la Jurisdiction de l'Abbé de Citeaux; c'est pourtant un fait constant, & aisé à verifier, qu'il l'est.

CLEMENT XI.

Voicy une ſimple faute d'inattention ; car outre qu'elle n'eſt pas commune à tous les articles où il eſt parlé de ce Pontife, c'eſt qu'il eſt impoſſible de ſe perſuader que l'Editeur ignore, que Clement XI. qui eſt aujourd'huy ſur la Chaire de S. Pierre, n'eſt pas le ſucceſſeur immediat d'Alexandre VIII. puiſque Innocent XII. dont le gouvernement ſera un jour ſi célébre dans l'Hiſtoire, à cauſe des grands évenemens qui ſont arrivez de ſon tems, a regné entre ces deux Pontifes ; on dit cependant dans un en-

droit de la nouvelle édition ; que Clement XI. a ſuccedé à Alexandre VIII.

CLUSA.

On ſemble douter dans l'article de Jacques Cluſa Religieux de Citeaux, qui ſe fit depuis Chartreux, que cet auteur ſoit une perſonne differente de celui qui eſt connu ſous le nom de Jacques de Paradis ; il ſemble même que l'auteur de la nouvelle édition ne veüille pas diſtinguer ces deux auteurs. Cet article ne devoit pas être traité ſi ſuperficiellement, & l'autorité de ceux qui ont diſtingué Jacques de Cluſa, & Jacques

de Paradis, n'étoit pas si petite, qu'il fallut traiter cette question avec tant de negligence.

CÔME.

Parmi les auteurs qui ont parlé de Côme, ou du lac de Côme, l'Editeur ne parle point d'une Histoire ou d'une Description de cette Ville, qui ne contient à la verité que deux pages, & qui a été composée par M. Duker, lequel l'a tirée de plusieurs auteurs. On y a ajoûté le plan de cette Ville : M. Duker fut empoisonné en Sicile en 1635. Camille Ghilini Ecrivain du 16e siecle, & qui est

un des meilleurs auteurs latins de ce tems-là, a aussi fait une Description du lac de Côme. L'ouvrage n'est que de trois pages, & il a eu la même destinée que celuy de Duker, c'est-à-dire, qu'il a été oublié, de même que l'a été la Description du lac de Côme en huit pages, faite par Paul Jove. Il est étonnant que dans un seul article trois auteurs de ce merite, soient oubliez.

CREMONE.

L'Editeur a oublié dans l'énumeration des auteurs qui ont parlé de cette Ville, Loüis Capitelli qui en a composé les

Annales, depuis la fondation jusques à l'année 1583. Elles sont fort amples, parce que l'auteur ne se renferme pas tellement dans son sujet, qu'il n'y joigne souvent des faits qui ont raport à l'Histoire generale d'Italie, & même à divers endroits de l'Europe. Cet ouvrage, quoyqu'écrit dans un siecle où les belles-lettres commençoient à se rétablir, n'en est pas plus pur. L'Editeur, non plus que Morery, ne donne pas même un article particulier pour Cavitelli.

CREQUI.

Il y a une erreur dans la der-

niere édition au ſujet du Marquis de Crequi, tué à la Bataille de Luzzara. On y remarque que ce Seigneur a laiſſé des filles de Dame N... d'Aumont ſon épouſe, cela eſt abſolument faux : ce Marquis n'a point laiſſé de poſterité, & par ſa mort le Comte de Canaples ſon oncle, aujourd'huy Duc de Leſdiguieres, qui étoit le ſecond des fils de Charles II. Sieur de Crequi, qui fut tué au Siege de Chambery en 1630. eſt entré en poſſeſſion des biens ſubſtituez : on juge bien que la ſubſtitution n'auroit pas été ouverte en ſa faveur, ſi le Marquis de Crequi avoit laiſſé des filles.

DENIS. Rikel. dit Denis-le-chartreux.

L'éloge de ce Chartreux eſt exceſſif ; il eſt juſte, je l'avoüe, mais enfin il falloit faire voir ſur quoy on le fondoit, & dire quelque choſe des ouvrages admirables de ce Solitaire ; de ces ouvrages, dis-je, qui obligerent le Pape Eugene IVe de s'écrier en les liſant, *lætetur Mater Eccleſia quæ talem habet filium.* Le Livre qui a donc plus fait d'honneur au Chartreux Denis, c'eſt ſon Traité de l'autorité du Pape & du Concile ; & je ne doute pas que ce ne ſoit la lecture de cet ouvrage qui attira l'exclamation du Souverain Pontife.

Denis Rikel a été constamment une des plus grandes lumiéres de ſon Ordre, & même de l'Egliſe.

DIEPPE.

Dieppe eſt à douze lieuës de Rouën, dans la ſupputation même la plus exacte ; ainſi c'eſt pour le moins une faute d'exactitude, de dire qu'il n'y a que dix lieuës de l'une de ces Villes à l'autre. J'avoüeray, ſi l'on veut, que la faute n'eſt pas d'une grande conſequence, mais elle pourra paroître digne de l'attention d'un Geographe ; & dans un Dictionnaire univerſel, il faut ſatisfaire tout le monde.

DIEU-DONNÉ.

Il est étonnant, qu'on n'ait encore corrigé dans aucune édition de ce Dictionnaire, cet article; l'erreur qu'on y fait est capitale, puisqu'elle confond deux Papes en un seul. Il est certain qu'il y a eu deux Papes du nom de *Dieu-donné*, ou *Deus dedit*; le premier succeda à Boniface IV. au commencement du septiéme siecle, c'est à dire, l'an 614. mais outre celuy-là dont parle Morery, il y en a eu un second qui succeda à Vitalien environ l'an 669. année de la mort de ce dernier. Morery a pris cette erreur de Pla-

+ Vitalien mourut 27. janv. 672 ou 673.

tine & d'Onufre, qui confondent ces deux Papes. Mais ce qui m'a ſurpris, c'eſt qu'on trouve les deux *Dieu-donné* dans la Table chronologique des Papes à l'article de *Rome.* C'eſt ce qui fait voir le peu d'exactitude & d'attention des Editeurs : D'ailleurs le ſecond *à Deo datus*, ou *Dieu-donné* regna ſept ans, deux mois, & dix-ſept jours; ainſi le tems de ſon adminiſtration eſt aſſez long pour devoir être cité. Il s'eſt même paſſé des choſes conſiderables ſous ſon Pontificat, qui auroient pû ſervir d'époque aux Hiſtoriens. C'eſt ce Pape qui permit aux Venitiens de ſe choiſir un chef, & de créer un Duc.

EGHMONT.

Ce n'est pas parler exactement, que de dire que le seul qui reste de l'illustre maison d'Eghmont, c'est M. le Comte d'Eghmont qui a épousé Mlle de Cosnac*; c'est pourtant ce que dit nostre Editeur, comme s'il avoit visité toutes les Provinces de Flandres, pour verifier si cette grande maison est reduite à la seule personne de M. le Comte d'Eghmont qui est en France. Il est mort sans posterité le 15. 7bre 1707. Sa sœur et heritiere Marie-Claire Angelique epousa Nicolas Pignatelli duc de Bisaccia ou Bisache au royaume de Naples dont le fils Procope Charles Nicolas-Augustin-Leopold a [illegible] aux noms et armes d'Egmond mort en 1743 laissant [illegible] fils.

ENCYCLOPEDIE.

Ce nom me fait souvenir

* Je la crois niece (ou petite niece) de ce Daniel de Cosnac evesque de Valence et de Die et depuis archevesque d'Aix, celebre par ses dialogues sous le regne de L. 14 mort le 22. Jer 1708 agé de 80 a[nnées], lequel laissa deux cassettes de 11000 louis d'or au coin de L. 14 par Varin. Sa famille avoit produit Bertrand de Cosnac cardinal evesq. de Cominges, et un lieutenant gnal de Brive la Gaillarde savant jurisconsulte. Tabl. gnale du Jl de Verdun, verbo Cosnac 1759.

qu'on a oublié de parler du Livre qu'André-Mathieu Aquaviva Duc d'Atri, dans le Royaume de Naples, fit sous ce titre. La maison Aquaviva a produit de sçavans hommes.

ESPINAY DU RETAL.

Cet article genealogique n'est pas exact; on y dit que Richard d'Espinay fut Grand Maître, & Grand Chambelan de Bretagne; & c'est une erreur, puisque ce fut Robert pere de Richard, qui fut revetu de ces dignitez: On a encore fait une autre faute dans ce même article, lorsqu'on y dit que Guy II. d'Espinay épousa Jean-

ne

ne d'Estouteville : ce n'est pas Guy II. qui épousa cette Dame, ce fut Henry d'Espinay. Enfin on ne dit pas que Claude d'Espinay fils de Marguerite d'Espreaux, & qui épousa Jeanne de la Rochefoucauld, laissa outre Françoise, Charles d'Espinay, qui épousa Marguerite de Rohan dont il n'eut point d'enfans, & ainsi ses biens retournerent à sa sœur. C'est à ceux qui auront soin de la premiere édition de ce Dictionnaire, à retoucher cet article, conformement à ces Remarques.

ESPERNAY.

L'auteur de la nouvelle édi-

tion ne rend pas justice à l'ancienne ville d'Espernay, lorsqu'il n'en fait qu'un Bourg. On avoit lieu d'esperer qu'il corrigeroit sur cet article, les premieres éditions. Ceux qui voudront être instruits de l'antiquité de cette Ville qui est dans la Champagne, n'auront qu'à consulter une Lettre adressée au Pere de Villers, & inserée dans les Memoires de Trevoux du mois de May de cette année : mais l'auteur de la Lettre impose à celuy de la nouvelle édition du Dictionnaire, lorsqu'il luy reproche d'avoir dit qu'Espernay n'est qu'un Village ; l'Editeur s'est moins éloigné de la verité, puis-

qu'il a donné à ce lieu la qualité de Bourg.

E S T.

L'Editeur a varié en parlant de Marie-Eleonor d'Eſt, aujourd'huy Reine d'Angleterre; on l'a oublié en certains endroits, & en d'autres elle n'eſt point dans ſon rang. Cette Princeſſe eſt fille d'Alfonſe IV. Duc de Modène & de Reggio, & de Laure Martinozzy, niece du feu Cardinal Mazarin; le feu Duc de Modene, François II. étoit ſon frere, & le Duc de Modène d'aujourd'huy, autrefois Cardinal d'Eſt, eſt ſon oncle. Ce Prince qui a ſuccedé à

son neveu mort sans enfans ; est frère du feu Duc Alfonse IV. C'est sur ce pied-là qu'il faut retoucher cet article dans les éditions que l'on donnera dans la suite.

FELIBIEN.

Dans l'article de Messieurs Felibien, on a oublié M. l'Abbé Felibien, Archidiacre de Chartres, qui est frere, si je ne me trompe, de celuy qui nous a donné cette belle Histoire des Peintres. M. l'Abbé Felibien est assez connu dans la Republique des Lettres, pour devoir être cité dans cette occasion. Le *Pentateuchus*,

Historicus, &c. qu'il a donné depuis quelques mois, devoit ce me semble, luy assurer une place dans un Dictionnaire où sa famille en tient une considerable. V. les Memoires de Niceron tomes 2. 10. et 28.

FRANÇOIS II.

Dans l'article de ce Prince, on met sa naissance sous l'année 1543. (le 20. Janvier) on vouloit dire sans doute 1544. l'erreur n'est que d'une année; mais une année est considerable à l'égard d'un Prince qui n'en a vêcu que seize & quelques mois. Ce Prince mourut le 5. Decembre 1560. Or depuis le 20. Janvier 1543. jus-

qu'au 5. Decembre 1560. on trouveroit certainement plus de dix-ſept ans.

FURAN.

Eſt une petite rivierre du Bugey qui ſerpente à une lieuë de Belley, & qui ſe jette dans le Rhône auprés de Pierre-chatel. L'Editeur la nomme mal *le Foran.*

GENES.

En parlant de cette Ville & de *Jacques Bracelli* qui étoit de Sarzane, dans l'état de Genes, Morery & ſes Continuateurs uſent d'une exageration qu'on ne

ſcauroit leur pardonner. *Jacques Bracelli*, diſent-ils, *laiſſa auſſi un Livre des Hommes illuſtres de Genes, qu'il adreſſa à Loüis de Piſe Jacobin, &c.* Ces termes conviennent-ils à un petit ouvrage de trois ou quatre pages, & qui eſt à la ſuite d'un autre de la même grandeur, qu'il intitula, *Deſcription de la Côte de Genes*, c'eſt-à-dire du Païs, qui s'étend depuis le Var juſques à la Macra? Ce que Soglieta, Juſtiniani, Leandre Alberti, Faſcio, & *de Voragine*, ont écrit ſur le même ſujet, eſt plus étendu. Philipes Beroalde compare le ſtile de Bracelli à celuy de Céſar.

GASPARD BARTHIUS.

Le célebre Gaspard Barthius n'étoit âgé que de 71. ans & trois mois moins cinq jours, lorsqu'il mourut; l'Editeur luy donne cependant *un peu plus de 72. ans de vie*; voicy la preuve de l'erreur. Barthius naquit le 22. Juin de l'année 1587. & il mourut le 17. Septembre 1658. il n'y a qu'à compter. Cet auteur si célebre parmi les sçavants, a été fort maltraité par Vossius, & il maltraita fort à son tour, Sciopius dont il fut un des plus rudes adversaires. Barthius étoit un fecond Ecrivain; & si on est en droit de luy repro-

cher

cher quelque chose sur les ouvrages qu'il donnoit au public ; c'est la facilité avec laquelle il les composoit. V. son article dans les hom. ill. de Perrault, Niceron, tome 7. p. 10.

JACQUES II.

Dans tous les articles où il est parlé du feu Roy d'Angleterre Jacques II. on place sa mort sous l'année 1702. il est étonnant qu'à trois ou quatre années de distance d'un évenement, on s'y trompe déja d'une année. Où en seroit-on donc, si ce Prince étoit mort depuis 30. ou 40. ans ? C'est une faute inexcusable, puisque pour l'éviter, l'Editeur n'avoit qu'à prendre le premier Alma-

nach qui luy seroit tombé sous la main, il y auroit appris que ce Prince mourut en 1701. & il auroit fixé par là sa chronologie.

S. JUSTIN.

Dans l'article de ce Pere, l'Editeur ne devoit pas oublier de dire, qu'il fut un des plus grands adversaires d'Aristote. S'il avoit consulté le septiéme Livre d'Eusèbe; & la Bibliotecque des Auteurs Ecclesiastiques de S. Jérôme, il eût pû voir avec quelle ardeur ce Pere de l'Eglise se déchaîna contre le Prince des Philosophes. Il publia un Traité dans lequel il refutoit plusieurs dogmes de la Philosophie d'Aristote, & où

il faiſoit voir les conſéquences pernicieuſes qu'on en pouvoit tirer ; en parcourant les ſiecles, on en trouveroit peu qui n'aïent fourni des adverſaires de la Philoſophie peripateticienne ; il eſt vray que tous ceux qui l'ont attaqué, n'ont pas égallement reuſſi à la décrier ; & il ſemble qu'il étoit reſervé à M. Deſcartes de luy porter les plus rudes coups.

LE FERON.

Dans cet article, on dit que feuë Madame la Ducheſſe de Chaulnes n'avoit ny freres ny ſœurs, en un mot qu'elle étoit fille unique. Monſieur le Mar-

quis de la Frete qui vit encore aujourd'huy, ne conviendroit pas de cette proposition.

LE JAY.

Cet article est défectueux, en ce que le nom de Catherine de la Boutiere qui vient de mourir, & qui avoit épousé feu Nicolas le Jay Baron de Tilly, & de la Maison-rouge; & Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1700. est estropié: on l'écrit *N.. de la Boutire*: d'ailleurs on met dans le même article la mort de feu M. le Jay Evêque de Cahors en 1679. on ne se trompe sur ce dernier article que d'environ douze ans.

puiſqu'il n'y a que ce tems-là que feu M. le Jay qui ſucceda en l'Evêché de Cahors à M. de Noàilles, aujourd'huy Cardinal & Archevêque de Paris, eſt mort.

LODI.

Dans l'article de Lodi, Ville d'Italie, on ne parle point de l'Hiſtoire qu'Othon Morena a compoſée ſur ce ſujet, & qu'Acerbus Morena ſon fils a continuée. Cet ouvrage eſt, à proprement parler, l'Hiſtoire de ce que Frederic Barberouſſe fit en Lombardie depuis 1154. juſqu'en 1168. principalement par rapport à la Ville de Lodi.

Les deux Morena moururent avant ce Prince, ainſi ils ne purent pas pouſſer leur Hiſtoire plus loin. Ils étoient tous deux dans le parti de Frederic; d'où l'on peut legitimement conclure, qu'ils n'ont pas écrit d'une maniere tout-à-fait déſintéreſſée. C'eſt ſans doute ce qui a obligé Baronius à les maltraiter dans ſes Annales Ecclésiaſtiques, il en parle avec des termes tres-déſobligeans; mais ce Cardinal étoit encore plus partial pour le Pape, que les Morena ne l'étoient pour l'Empereur, quoiqu'ils écriviſſent, pour ainſi dire, ſous ſes yeux. Ce qu'il y a d'avantageux pour ces deux auteurs, c'eſt qu'ils n'écrivirent

que ce qu'ils avoient vûs. Leur latinité est de la nature de celle du 12 siecle, c'est-à-dire, tres-mauvaise. Felix Osio Professeur de Rhetorique à Padouë, a fait de longues Notes sur cette Histoire, qui meritent d'être lûës.

L'Editeur donne un article de Morena, mais il dit d'une maniere très-confuse, qu'Othon Morena composa l'Histoire de Frederic Barberousse, & que son fils l'acheva; cela est absolument faux, puisque cet Empereur leur survêcut: d'ailleurs cet ouvrage est plus l'Histoire des guerres du Lodi, que celle de cet Empereur. On appelle ordinairement *Histoire*, le détail des actions d'un homme, depuis le

commencement de sa vie, jusqu'à sa mort. Or les Morena n'ont pas pû écrire le détail des actions de Frederic Barberousse, depuis sa naissance jusques à sa mort, puisqu'ils moururent tous deux avant cet Empereur.

LE MERCIER.

L'Editeur ne s'explique pas d'une maniere assez exacte, au sujet de Jean le Mercier, Professeur Royal en Langue Hebraïque à Paris, lorsqu'il dit que ce sçavant homme traduisit du grec en latin Harmenopule. A en juger par ces mots, il n'est personne qui ne croye que le Mercier a traduit tous les ouvrages de cet auteur grec; il est pourtant certain qu'il n'en

a traduit que le *Prochiron*, ou *promptuarium juris civilis*. Ceux qui ne connoîtroient les ouvrages d'Harménopule, que sur l'idée qu'en donne Morery, ou ses Continuateurs, ne douteroient pas un moment, au langage qu'ils tiennent, que le Mercier ne les eût tous traduit; parce qu'ils ont tous été assemblez dans un seul corps.

LEYME.

Ce mot étoit bien dans les premieres éditions, & on l'a alteré dans celle-cy, en mettant *Leyne*, au lieu de *Leyme*: c'est une Abbaye de Filles qui est dans le Diocese de Cahors, dont il est parlé dans l'article *Noailles*, au sujet de Françoise

de Noailles grand-tante de M. le Marêchal & de M. le Cardinal de Noailles, qui la possedoit, & qui est morte depuis peu.

LORRAINE.

Dans l'article de Lorraine, l'Editeur a fait une faute bien grossiere : il y fait Catherine de Bourbon, sœur du Roy Henry IV. & épouse d'Henry Duc de Bar, mere des Princesses Nicole & Claude de Lorraine, la premiere épouse de Charles qui fut ensuite Duc de Lorraine, & la seconde de François de Vaudemont, grand-pere de M. le Duc de Lorraine d'aujourd'huy : ces deux Princes qui étoient freres, étoient

couſins germains de ces deux Princeſſes, qui étoient filles d'Henry Duc de Bar, & enſuite de Lorraine. & de ſa ſeconde femme; car Catherine de Bourbon ſa premiere femme, ne demeura que ſix mois avec luy: la diverſité de Religion les broüilla, & les porta à une ſeparation; Catherine mourut en 1604.

Dans ce même article, l'Editeur ſe trompe dans la liſte des Ducs de Lorraine. Le *Gerard*, qui mourut en 1048. ne fut jamais *Marchis* de Lorraine, comme il eſt marqué dans la nouvelle édition; ce fut ſon ſecond fils *Gerard* qui le fut par ſon mariage avec Hedwige,

heritiere du Comté de Namur, que ſa mere Hermengarde luy avoit laiſſé.

LE TASSE.

Le nom de l'Hiſtorien de ce Poëte eſt eſtropié; l'Editeur l'écrit *Decharné*, au lieu *de Charnes* : c'eſt le Doyen de Villeneuve-lez-Avignon, homme diſtingué par l'amour qu'il a pour les belles-lettres, & par les ouvrages qu'il a donnés depuis quelques années au public : il travaille actuellement à la vie de Petrarque; mais ce que l'Editeur auroit pû ajoûter à ſon article, & qui l'auroit bien embelli, c'eſt que

Jean-Baptiste Pigna, qui a fait l'Histoire des Princes d'Est, dont il étoit domestique, étoit cet ennemi du Tasse, dont celuy-cy se plaint en diverses occasions, sans le nommer, & duquel il a fait le portrait, & décrit les mœurs, d'une maniere si spirituelle dans son *Aminte*, sous le nom de Mopse; cette remarque n'a pas été faite dans le Commentaire que M. Menage donna sur *l'Aminte*, non plus que dans la vie du Tasse de l'Abbé de Charnes; je la dois à l'auteur des Essais de Litterature, qui donna un extrait de l'Histoire de ce Poëte dans son Essai de Juin & Juillet 1703. M. Bayle qui n'a dit

que deux mots du Tasse, dans la premiere édition de son Dictionnaire critique, avoit promis d'en augmenter l'article dans la seconde édition, il n'a pas tenu sa parolle; je le somme de la part des Sçavans, de satisfaire à son engagement dans le suplément de ce même Dictionnaire, qu'on écrit de Hollande, qu'il va publier.

LUCIEN.

On remarque sans peine que l'Editeur a voulu corriger le langage de Morery sur la *Metamorphose, ou l'Ane d'or d'Apulée*, cependant il n'a pas rendu le sien assez exact dans cette

occaſion ; car dire que *l'Ane d'or* eſt une paraphraſe du même ſujet que Lucien avoit pris dans Lucius Patras, auteur d'un Livre de Metamorphoſes, ou tranſformations, dont parle Photius, n'eſt point une locution exacte, & ce n'eſt pas dire que Lucius de Patras avoit été abregé par Lucien & paraphraſé par Apulée : c'eſt ainſi cependant que cet article devoit être reformé. De même, en parlant d'Apulée de Madaure, devoit-on oublier dans l'énumeration de ſes ouvrages, *les Lettres à Corellia*, qui ſont à la verité, écrites dans un ſtile fort libre, & ſes autres Traitez *de Republica*, *de Numeris*, *de Muſica*, & ſes *Lu-*

dicra, dont il parle luy-même dans son Apologie ; c'est un Poëme assez ingenieux.

Lucius brutus.

Morery a suivi l'autorité de Denis d'Halicarnasse, préferablement à celle de Tite-Live, au sujet de ce genereux Cytoyen Romain. Denis d'Halicarnasse le fait fils d'une fille de Tarquinius-Priscus Roy de Rome, qui étoit sœur de Tarquin, au lieu que Tite-Live le fait fils de Tarquinia, sœur du dernier Tarquin. M. Bayle démontre avec une évidence à laquelle on ne peut pas resister, que le sentiment de Denis d'Har-

d'Harlicarnaſſe en cette occaſion, eſt inſoûtenable, & qu'il faut neceſſairement ſuivre celuy de Tite-Live ; j'y renvoye le Lecteur.

Lycurgue.

On a fait quelque changement à cet article, j'en conviens, & il n'eſt pas ſi defectueux qu'il l'étoit dans le ſuplément du Dictionnaire ; mais enfin il n'eſt pas encore exact : car il me ſemble qu'on ne diſtingue pas deux Lycurgues, l'un Orateur Athenien, fils de Lycophron, & petit fils d'un autre Lycurgue que les trente tyrans firent mourir ; & l'autre

Legiſlateur de Lacedemone. Ces deux perſonnages furent tout-à-fait differens, & c'étoit une faute groſſiere de les confondre, comme avoit fait l'auteur du ſuplément; mais enfin ne trouvant dans la nouvelle édition qu'un Lycurgue, cela marque encore la diſpoſition où eſt l'Editeur de les confondre.

L'auteur du ſuplément avoit bien fait de bevûës dans cet article; une des principales eſt, qu'en détruiſant les paroles de Plutarque, il faiſoit dire à cet auteur que Lycurgue chaſſa tous les faineans & tous les vagabonds, au lieu que le mot grec rendu par celuy de *malefícus*, veut ſimplement dire.

qu'il chassa tous les malfaiteurs. Il le fait ensuite vainqueur dans les Jeux qui se célebroient en presence du peuple, & Plutarque n'en dit pas un seul mot. Il fit plusieurs autres fautes grossieres qui me persuadent que cet auteur n'étoit pas un grand Grec. M. Faydit, en parlant de Lycurgue dans son nouveau livre, * doute qu'il y ait eû deux Lycurgues, & il semble qu'il confonde le Roy de Trace avec celuy de Lacedemone. Enfin aprés avoir marqué beaucoup d'incertitude sur ce sujet, il renvoye son Lecteur à Morery. Cette autorité ne devroit pas être d'un grand

* Remarques sur Virgile, &c.

poids pour un auteur aussi fier que M. Faydit le paroît dans ses ouvrages.

MARTIN AKAKIA.

Morery & ses Continuateurs ont fait une lourde faute, sur la patrie de ce Medecin; l'on a traduit le mot *Catalaunensis* par *Catalan*, au lieu de *Chalonois* (si du moins on peut dire ce dernier mot.) S'ils avoient bien lû Quenstet, dans son Livre *de patriis viror.* où ils nous renvoyent, ils n'auroient pas fait cette cruelle méprise. J'espere que ces Remarques empêcheront qu'on se méprenne dans les éditions suivantes, sur

la patrie du chef c
qui eſt tres-conſid
l'Ecole de Medeci

MATTHIEU B

Il eſt different
Jean Boſſulus auſſi
nation, & qui l'a
plus d'un ſiecle, ma
me luy, a été fort
ſa nation. M. Bayl
plaint que Matthie
connu dans la Rep
Lettres, quoyqu'il
grand rôle dans le
voit étéPrecepteur
los fils de Philippe
pagne*: il avoit en
ravant la Rhétoriq

* Voiez le Dom Carlos de Saintréal.

cadémie de Valence. Ces marques d'honneur ne l'ont cependant pas tiré de l'oubly; & malgré les tendres sollicitudes de M. Bayle, il y est resté. Qui eût crû que M. Vaultier, qui s'intéresse si fort pour la gloire de sa nation, eût negligé d'informer la posterité, que la France avoit donné à la Cour d'Espagne, un homme de cette conséquence? On a cru que la cause de cet oubly venoit de ce qu'il n'avoit point fait de Livres. Si on ne peut avoir l'immortalité qu'au prix de la qualité d'auteur; en vérité il faut avoüer, qu'il seroit souvent plus avantageux de rester enseveli dans la poussiere avec le commun des hommes,

& d'être du nombre de ceux dont le nom ne paſſe pas la premiere génération.

MAZZOLIN.

L'Editeur a adopté la faute qui a paſſé dans toutes les éditions, au ſujet de Sylveſtre Mazzolin, dit *Prierio* ou *Prierias* : ce General des Dominicains ne mourut pas à Rennes en Bretagne le 20. d'Octobre de l'année 1520. puiſqu'il dédia ſon Livre *de Strigi Magorum Dæmonumque mirandis*, au Cardinal Auguſtin Trivulſe, le 1. Mars de l'année 1521. Je ne ſuis pas ſurpris ſi les Editeurs ont copié cette faute les uns

des autres, puiſqu'il n'y en a pas un ſeul, qui parle de cet ouvrage, lequel auroit ſervi à redreſſer leur chronologie. Je crois qu'on a pris François Sylveſtre, auſſi General des Dominicains, pour celuy-cy. Le *François* mourut à la verité dans le cours de ſes viſites à Rennes en Bretagne; mais quand ces deux Generaux, qui ſont fort differens, ne ſeroient qu'une même perſonne, l'erreur n'en ſeroit pas moins groſſiere, puiſque François Sylveſtre, ne mourut pas en 1520. mais en 1528. Ainſi quand la choſe ſeroit, comme l'a ſuppoſé l'Editeur, ce ſeroit toujours un anachroniſme de huit années.

MEDICIS.

MEDICIS.

Dans l'énumeration, que l'Editeur fait des auteurs qui ont écrit la vie, ou qui ont parlé du célebre Marquis de Marignan, Jean-Jacques de Medicis, qui étoit frere du Pape Pie IV.* il est surprenant qu'il ne parle point de l'Histoire *Cisalpine d'Erycius Puteanus*, ou plûtôt de l'Histoire des actions de Jean-Jacques de Medicis, au tour du lac de Côme. *Erycius Puteanus* est si connu dans la Republique des Lettres, qu'on a lieu d'être surpris que Morery & ses Continuateurs, ne le nomment point parmi les Histo-

Voiez son art. dans Niceron tome 17.

* Jean-Ange Medichini, dit Pie 4, [illegible] milanais. Elu le 26. xbre 1559. mort le 9. xbre 1565.

riens du Marquis de Marignan, L'Histoire de Jean-Jacques de Medicis qu'il a composée, finit à la malheureuse journée de Pavie, où François I. fut pris prisonnier par les Espagnols, & conduit à Madrit. En un mot *Ericius Puteanus* étoit le principal auteur qui devoit être consulté pour avoir des memoires surs & fideles sur la vie du célebre Marquis de Marignan, puisqu'il est celuy qui en a été le mieux instruit, & qui en a plus sçû de circonstances secretes.

D'ailleurs dans l'article d'*Erycius Puteanus*, en parlant de ses ouvrages, l'Editeur ne dit rien de celuy-cy. Galeasse Ca-

pella a fait une petite Histoire qui ne contient que cinq pages, & qui peut servir de suplément à celle du Marquis de Marignan, écrite par *Erycius Puteanus*: aussi elles ont été imprimées ensemble: d'ailleurs c'est une relation de la guerre de Muzzo, petite Ville sur le bord occidental du lac de Côme. Le Marquis de Marignan fut, à proprement parler, l'auteur de cette petite guerre; il y gagna la Ville de Marignan, une grosse somme d'argent, & le titre de Marquis. Ce suplément a été oublié de même que l'ouvrage auquel il sert d'addition.

MILLET.

Ce nom a été alteré dans cette édition, où l'on a mis *Miles* pour *Millet*, & cette faute est particuliere à cette édition, puisqu'elle n'est pas dans les autres. Il est important de la relever, afin qu'on l'évite dans les autres éditions; quand je dis *important*; c'est par rapport à un des plus grands Mathematiciens du siecle passé, qui a porté ce nom. Je parle de Claude-François Millet de Chales de la Compagnie de Jesus, qui d'ailleurs étoit d'une des plus considerables maisons de Savoye; laquelle a donné des An-

chevêques à la Tarentaiſe, des Premiers Préſidens à la Chambre des Comptes de Chambery, & pluſieurs autres perſonnes conſtituées en dignité.

MILTON.

Cet article n'eſt pas aſſez exact. L'Editeur nous auroit donné une juſte idée de cet auteur, s'il nous avoit appris ſes veritables ſentimens ſur la Religion. Milton, qui écrivit tant pour juſtifier l'attentat que ſes compatriotes formerent contre la vie de l'infortuné Charles I. leur Roy, étoit un homme ſans Religion; il en profeſſa pluſieurs à la verité, mais il ne faiſoit que voltiger ſur la ſur-

face de chacune; car il fut d'abord de la Religion Anglicane; trouvant ensuite la Secte des Puritains, qui sont de rigides Calvinistes qui s'éleverent en Angleterre en 1565. plus à son gré, il l'embrassa. La même legereté qui luy avoit fait abandonner la Religion Anglicane, luy fit aussi abandonner la Secte des Puritains, pour suivre celle des Anabaptistes; on crut alors Milton tout-à-fait fixé, mais on se trompa; la déclaration qu'il fit à la mort, qu'il n'étoit attaché à aucune Religion, le découvrit enfin pour ce qu'il étoit, c'est à dire, pour un impie déterminé.

Milton étoit un tres-mau-

vais Poëte, & encore plus mauvais Orateur : ses Poësies sont pitoyables ; les loix de la quantité y sont violées presqu'à tous les vers ; on sent en les lisant, que c'est l'ouvrage d'un écolier ; ainsi il n'avoit pas besoin de nous en avertir, on le reconnoît assez en le parcourant. Quelques auteurs ont prétendu qu'il n'avoit pas écrit l'Apologie du peuple d'Angleterre, & qu'il n'avoit fait que prêter son nom à l'ouvrage d'un Maître d'Ecole François qui enseignoit alors les enfans à Londres.

Les deux Poëmes de Milton les plus supportables, sont en vers non rimez ; le premier est intitulé, *le Paradis perdu*†, le se-

† Nicolas-François Dupré de S. Maur, de l'Acad. françoise [illegible] 1733. en a publié [illegible] traduction en 1730. [illegible] l'abbé Desfontaines [illegible] du Boccage a imité de M. [illegible] de l'Acad. [illegible] le par. per [illegible] in-12. en 1748. [illegible] paradis terrestre [illegible] 1755. Jean Racine [illegible] a fait paraître [illegible] in-12

çond, *le Paradis recouvré*. Le premier eſt beaucoup meilleur que le ſecond : c'eſt ce qui a donné lieu à quelques perſonnes, de dire, que l'on trouve bien Milton dans le Paradis perdu, mais non pas dans le Paradis recouvré. Saumaiſe fut le grand adverſaire de Milton, il le décrédita beaucoup.

MONTROSE.

Il eſt étonnant qu'en parlant de ce Marquis, on ait oublié ſon nom de famille : c'eſt la premiere choſe qu'on doit rémarquer, en parlant d'une perſonne diſtinguée ; & quand on omet une circonſtance ſi

essentielle à l'Histoire, il est à craindre que tout le corps de l'article ne se sente de la negligence de l'auteur. Mais ce ne seroit pas assez de faire remarquer au Lecteur l'omission, si je ne la reparois : il faut donc luy apprendre que le nom du Marquis de Montrose, étoit *Jean Greme.*

MORIGGIA.

On confond dans cet article les Jesuites & les Jesuates, puisqu'on donne la qualité de General des Jesuites, à Paul Moriggia qui ne le fut que des Jesuates : ce sont deux Ordres fort distincts. Cette faute a

échapée à tous les Editeurs de Morery ; & elle est d'autant moins excusable, qu'il n'est pas naturel d'ignorer de quel Ordre étoit un auteur aussi célebre que le Pere Paul Moriggia ; un auteur, dis-je, qui a enrichi la Republique des Lettres de soixante-un Traitez differens.

NITARD.

L'Editeur se trompe au sujet du Cardinal Jean Everad Nitard, auquel il donne la qualité de Confesseur du feu Roy d'Espagne, Charles II. Le Pere Nitard Jesuite ne fut pas Confesseur du Roy d'Espagne, mais

de la Reine sa mere, Marie-Anne d'Autriche; & la chose est d'autant moins douteuse, que c'est la confiance aveugle que cette Princesse avoit pour luy, qui luy attira les disgraces dont feuë Madame d'Aunoy nous a fait un détail si interessant dans ses *Memoires de la Cour d'Espagne*. Il est vray que ce bon Pere fut obligé de sortir un peu brusquement du Royaume d'Espagne; mais pour le consoler, on luy donna un Chapeau de Cardinal, quand il fut arrivé à Rome. On n'avoit pas d'autres récompenses à luy donner; car on sçait que les Jesuites n'acceptent point d'Evêchez, & qu'ainsi on ne peut

couronner leurs services que par la Pourpre Romaine.

PATRICE.

M. Bayle avoit pris soin d'avertir les Editeurs de Morery, que François Patrice, Venitien, qui vivoit sur la fin du 16e siecle, n'avoit point professé à Padouë. Si on avoit consulté l'Histoire de M. de Thou, on n'auroit pas copié cette faute des anciennes éditions. Patrice, aprés avoir professé 17. ans à Ferrare, se retira à Rome, où il fut attiré par les bienfaits de Clement VIII. & il n'en sortit plus. Cet Antiperipateticien proposa des dogmes si singu-

liers sur les cinq voix de Porphire, que la plus grande partie des Philosophes de son tems, se déchaînerent contre luy.

PAUL III.

Moréry & ses Continuateurs, disent simplement que le Pape Paul III. avoit eu avant son Pontificat, un fils & une fille. Cette expression n'est pas assez précise; il falloit dire que ce Pape avoit eu ces deux enfans d'un legitime mariage, & cette déclaration étoit d'autant plus necessaire, que l'expression obscure de Moréry, autorise l'opinion où sont la plûpart des Lecteurs, que les enfans du Pa-

pe Paul III. n'étoient pas legitimes, & qu'ainsi la maison de Parme d'aujourd'huy, vient des bâtards de la premiere maison Farnese : cela est absolument faux ; Alexandre Farnese avoit eu avant d'être Pape, sous le nom de Paul III., Constance, qui épousa Basio Sforce II. du nom, Comte de S. Fiore, & Pierre-Loüis Farnese, qui fut d'abord Duc de Castro, & ensuite de Parme & de Plaisance. Le célebre Alexandre Farnese qui vint en France à la tête d'une nombreuse Armée, étoit son petit-fils.

M. l'Abbé Faydit en parlant dans son nouveau livre, de la mort tragique de Pierre Louis

Farnèse, qui étoit lié d'interest avec les Fièsques, contre les Doria, nomme ceux-cy *Dauria*; comme dans un autre endroit, parlant de l'Abbé Cottin de l'Académie Françoise, il le nomme Cautin. Ces sortes d'ortographes singulières, ne servent qu'à défigurer les noms, & à les rendre méconnoissables. M. de Thou en les latinisant, les a corrompus, & d'autres les défigurent en les écrivant mal : les uns & les autres ne cherchent qu'à se singulariser.

+ il s'appeloit Cotin, et signoit ainsi. son libraire de Paris mettoit deux t Cottin. Au reste cet abbé Cotin immortalisé par Boileau est devenu un nom ridicule en sobriquet.

PAULICIENS.

Morery & ses Continuateurs ne se trompent que d'environ

un ſiecle ſur le tems auquel ont vêcu, Paul & Jean deux freres, qui furent chefs de cette Secte detestable. Si l'Editeur s'étoit donné la peine de lire l'Hiſtoire des Variations du célebre Evêque de Meaux, il auroit veu dans le XIe Livre, que ces deux freres vivoient dans le 7e ſiecle, & non pas dans le 8e, comme il l'a trop legerement avancé ſur la foy de ceux qui avoient compilé avant luy le grand Dictionnaire Hiſtorique. Le Dogme fondamental de ces heretiques, étoit l'exiſtence de deux principes coéternels & indépendans l'un de l'autre.

PELLISSON.

Je ne ſçais pas ſi l'Editeur a voulu

voulu corriger dans cet article, M. Bayle, au sujet de Raymond Pellisson, un des ayeux de M. Pellisson de l'Academie Françoise : dans le Dictionnaire critique, Raymond Pellisson est Premier President du Parlement ou Senat de Chambery ; & dans la nouvelle édition de Morery, on change cette qualité en celle de Premier President de Dauphiné. Il est pourtant très-sûr que ce Raymond a été Premier President du Senat de Savoye, & non pas du Parlement de Dauphiné : c'est un fait de notorieté.

PENELOPE.

J'ay été surpris de trouver

dans l'article de cette Reine d'Ytaque, la question, si Homere avoit été veritablement un de ses amans, si peu éclaircie. L'Editeur se contente de nous dire en termes generaux, que quelques auteurs ont écrit qu'Homere n'avoit tant loüé Penelope, que *parce qu'il en avoit été amoureux*: il auroit pû trancher sur la negative, s'il avoit pris la peine de lire les Notes de Mezyriac, sur les Epitres d'Ovide: cet habile homme apporte des raisons demonstratives, pour prouver que Penelope fut une femme tres-chaste; d'ailleurs ce qu'Ausone en dit dans sa 135e Epigramme, est une preuve sans replique de sa

vertu. Les baiſers de Penelope ne furent preſque pas connus durant un ſi grand nombre d'années à Telemaque ſon fils, parce qu'il étoit un autre que ſon mary, à qui elle deſtinoit toutes ſes careſſes. Je conviens que Floridus Sabinus, dans ſon Livre des *Lectionum ſubciſivarum*, Lycophron, Herodote, & Dempſterus dans ſes Paralipomenes, n'ont pas tenu le même langage ; mais enfin les preuves d'Auſone, miſes dans toute leur force par le ſçavant M. de Mezyriac, doivent prévaloir dans cette occaſion ; & c'étoit à l'Editeur à prendre un parti ſur cette queſtion, comme il l'a pris ſur pluſieurs autres peut-

être beaucoup moins intéressantes ?

PHILIPPE D'AQUIN.

Ce n'étoit pas une circonstance à oublier dans la nouvelle édition, que Philippe d'Aquin, qui professa la Langue Hebraïque à Paris, sous le feu Roy Louis XIII, & dont il est fort parlé dans le procez du feu Maréchal d'Ancre*, avoit été Juif. La nature même de ce procez, engageoit naturellement l'Editeur à examiner ce fait d'une maniere particuliere ; d'ailleurs la religion des auteurs doit toûjours être l'objet principal des Historiens.

PHRÆA.

Dans l'article de l'Anglois Jean Phræa (non pas *Phreas*) l'Editeur a oublié de parler du chef-d'œuvre de cet auteur, qui cependant ne fut que son coup d'essay : Je parle de la traduction qu'il fit du discours de Synesius, l'auteur le plus difficile à entendre, qu'il y ait parmi les Grecs, & que tous les Traducteurs avoient jusques-là respecté. Ce discours étoit un éloge de la Chauveté ; Morery & ses Editeurs, ne sont pas les seuls qui ont oublié de parler de cette traduction.

+ [illegible] Daniel d'Auge [illegible] coll. [illegible] Institution [illegible] à Paris 1554 8°. [illegible] Hist. du C. R. L. [illegible] d'Auge, p. 171. [illegible]

PHILOSTRATE.

Morery n'a pas consulté cet auteur lorsqu'il a mis la mort d'Apollone de Tyane sous l'année 97. ou 99. cette faute auroit dû être corrigée dans la nouvelle édition, puisqu'il est certain que ce Philosophe mourut sous l'Empire de Nerva, c'est à dire, en 96. ou tout au plus, au commencement de l'année suivante. Il a paru un nouvel ouvrage cette année sur ce sujet, qui doit être consulté.

PRETEXTAT.

Il y a long tems que Morery a été critiqué, pour avoir mal rapporté le conte que l'on fait

du jeune Papyre Pretextat ; mais ses Continuateurs n'ont pas laissé de copier les fautes qu'il avoit faites sur cet article, & qu'on luy a tant de fois reprochées. Premierement, il n'est point vray que Pretextat, pour se défaire des importunitez de sa mere, qui le pressoit de luy dire ce qui s'étoit passé au Senat où son pere l'avoit mené un jour ; luy déclara que l'on avoit resolu que desormais chaque mari auroit deux femmes ; il luy dit au contraire, qu'on avoit examiné si cela seroit plus avantageux à la Republique, que d'ordonner qu'une femme épousât deux maris. L'espece, comme l'on voit, est assez dif-

ferente. Secondement, on avoit averti Morery de confirmer la verité de cette tradition par une autorité d'un plus grand poids que celle de Macrobe ; en effet le seul témoignage de cet auteur n'imposeroit pas silence aux Critiques. On sçait assez que c'étoit un diseur de bons mots, & qui cherchoit plus à rejoüir son Lecteur, qu'à l'instruire de la verité des faits ; cependant on n'a ajoûté dans la nouvelle édition nul témoignage, à celuy de Macrobe ; il falloit donc rapporter celuy de Caton, & celuy d'Aulugelle, qui en parle dans son premier Livre.

PRIOLO.

J'avoüe qu'on a rendu justice, dans la nouvelle édition, à la memoire de feu M. Priolo, qui avoit été cruellement déchirée dans la premiere édition du Dictionnaire Critique de M. Bayle, & dans le *Sorberiana*; mais enfin l'Editeur auroit pû parler dans un plus grand détail, des ouvrages ausquels M. Priolo avoit travaillé, & qui, à ce que je crois, n'ont pas encore veu le jour: en voicy les titres, que l'on insererá, si on le trouve bon, dans la premiere édition que l'on fera du Dictionnaire de Morery, *lib. 4. de stultitia*

humanæ gentis. (Il en eut pû faire au moins encore une douzaine) *Lib. 3. quæstionum naturalium*, *&c. opus emunctum, triginta annorum meditatio, quod jam celebratur sub apertiori titulo &c. de vita & gestis Henrici Rohanni Ducis: de vita & moribus Cæsaris Cremonini*. On dit même qu'il avoit fait des Notes sur le Traité de *l'Ame* de cet auteur. *Vita Benjamini Prioli*. *Judicium de Scriptoribus græcis & latinis*. *Epistolarum senilium ad maximos Europæ proceres, centuria singularis*. L'auteur des Essais de Litterature, avoit aussi fort maltraité cet auteur *, sur la foy sans doute, de M. Bayle, comme celui-ci l'avoit fait sur

* Essay de Février 1703.

celle de Mrs Sorbiere & Graverol ; mais il se retracta dans la suite. *

PRISCILLIEN.

M. Bayle critique souvent Morery ; le Continuateur de ce dernier, pouvoit à son tour attaquer ce célebre Critique. Sa matiere étoit ample dans l'article de Priscillien, sur tout lorsqu'il dit qu'on a condamné dans le 4e & 5e siecle les Priscilliens sur des chefs que l'on a canonisez dans S. Augustin, & qui ont été confirmez par les décisions de l'Eglise ; il faut consulter sur ce sujet la 93e Epitre de S. Leon.

* Essay d'Avril 1703.

PRODICCUS.

Est un heretique du second siecle, qui, en qualité de Fondateur d'une Secte, qui fit alors beaucoup de bruit, ne devoit pas être oublié dans la nouvelle édition; je parle de la Secte des Adamites. Vid. supra pag. 7.

PUTEANUS.

On avoit averti les Continuateurs de Moreri, de corriger leur chronologie, sur la mort d'Erycius Puteanus; mais peu attentifs aux avis qu'on leur donne, qu'ils ne prennent pas souvent la peine de lire,

ils ont continué de placer cette mort sous l'année 1646. M. Bullard dans son second tome de l'Academie des Sciences, place précisément cette mort sous l'année 1644. en parlant du Livre *Statera pacis & belli*. On auroit pû ajoûter, que c'étoit un Livre tout-à-fait à l'avantage de Sa Majesté Catholique.

QUINT-CURCE.

L'Editeur a corrigé dans cet article, une partie des fautes qu'on avoit reprochées à Morery; mais enfin il ne nous aprend rien sur le tems, ni sur le siecle où Quint-Curce a vécu. On voit même qu'il apré-

hende de se déclarer. Mais pourquoi ne pas préferer à tout autre, le sentiment du Pere le Tellier*, qui fait vivre ce célebre auteur, sous le Regne de l'Empereur Claude ? Ce sentiment paroît plus probable, que celuy qu'il semble que l'Editeur favorise : il n'ose pas dire qu'il a vécu sous l'Empire de Vespasien, mais il l'insinuë ; ces ménagemens ~~préjugent~~ manifestent son incertitude.

RAMUS.

Cet article demandoit plus d'étenduë ; l'exacte temperance de ce Philosophe, comparée à la délicatesse & à la profusion

* Lisez Le Tellier [illegible] fameux jesuite insigne fripon, confesseur du Roi ; voiez les Nouvelles Ecclesiastiques du 16 octobre 1759 p. 171. Il etoit né à Isigny en basse Normandie. Les Jansenistes l'ont regardé comme le fleau de l'eglise gallicane.

des tables de ceux de ce tems, meritoit sur tout quelques réflexions.

RAPIN.

On a oublié bien des choses en faisant l'éloge de ce sçavant Jesuite, sur tout dans l'enumeration de ses livres; on n'a pas dit un mot de celuy qui luy a fait plus d'honneur. Je parle de *Dissertatio de nova doctrina, seu Evangelium Jansenistarum*. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1658. la Lettre anonime qu'il publia en 1680. fit aussi beaucoup de bruit, & fit tort au parti qu'il attaquoit : le feu Cardinal Cibo, auquel elle étoit adressée, en fit de grands re-

mercimens à ces habile homme.

RIPAMONT.

Tous les Editeurs de Morery ont oublié dans l'article de Joseph Ripamont, de parler de son Histoire du Milanois ; ils ont cité à la verité l'Histoire Ecclesiastique de la Ville de Milan qu'il a donnée ; mais outre cet ouvrage, il a composé l'Histoire de sa Province ; & ce sont deux livres tout-à-fait differens : d'ailleurs ces Editeurs sont constans à écrire *Ripamont*, & je leur soûtiens qu'il faut écrire *Ripamonte*.

RONSARD.

Cet article est peu exact : l'Editeur place la naissance de ce

célebre Poëte, sous l'année 1524. & plusieurs auteurs assurent qu'il vint au monde la même année que François I. fut pris devant Pavie ; c'est une époque qui paroîtra singuliere au Lecteur ; mais enfin quelques auteurs s'en sont servis. Or François I. fut pris devant Pavie, (& qui est-ce qui l'ignore ?) le 25. Février de l'année 1525. Ronsard vint donc au monde en 1525. L'Editeur nomme la mere de ce Poëte *Jeanne Chaudrier*, & c'est Jeanne *Chandrier*. La maison de Chandrier étoit assez illustre, pour qu'on ne dût pas ignorer la maniere dont le nom qu'elle portoit, s'écrivoit : on auroit pû nous dire quelque

chose du procez que Ronsard eut contre Joachim du Bellay, pour le recouvrement de quelques Odes que celuy-cy luy avoit volées. Cette affaire servit long tems d'amusement à la Cour; mais Ronsard ne la regardoit pas comme une bagatelle, & il s'y échauffa d'une maniere extraordinaire. Mr Gueret, dans sa fiction ingenieuse, * maltraite fort Ronsard, sur la dureté & l'obscurité de son stile; ce sont des défauts que plusieurs autres auteurs luy ont aussi reprochés; d'ailleurs ce Poëte s'éloigne souvent des règles de la modestie, & on trouve dans ses ouvrages

* Le Parnasse reformé.

quelques expressions qui ne donnent pas une grande idée de la pureté de ses mœurs. Les Critiques sur tout ont beaucoup crié contre quelques vers de la 2. Ode du 2. Livre, & ce n'est pas tout-à-fait sans sujet.

L'Editeur nous auroit bien dû éclaircir, si veritablement Ronsard a été Prêtre, comme quelques Ministres Protestans le luy reprochérent : pour moy je ne doute pas qu'il ne fût dans les Ordres sacrez ; mais je ne crois pas qu'il eût pris celuy de la Prêtrise. Je fonde la premiere partie de cette proposition sur les termes mêmes de sa réponse aux Ministres qui l'avoient attaqué.

RUFIN.

Mr Bayle nous renvoye à Morery, pour apprendre dans son Dictionnaire les circonstances & l'année de la mort de ce favori de l'Empereur Theodose : J'adopte volontiers les circonstances, mais *je* rejette absolument l'époque de la mort ; en effet il est plus juste de déferer, en cette occasion, à M. Flechier, qui met cette mort sous l'année 397. dans son Histoire de Theodose le Grand, qu'à l'autorité de Morery : d'ailleurs quelques reflexions de l'Editeur sur les doutes que la fortune insolente de Rufin, donna lieu de faire à Claudien, qu'il y ait une Providence, auroient

sans doute bien ornés cet article.

SCHOMBERG.

L'Editeur a oublié dans l'article de ce Cardinal, de parler de la belle lettre qu'il écrivit sur la mort de Thomas Morus Chancellier d'Angleterre. Ce Cardinal étoit proche parent de la Religieuse que Luther épousa. Ce fut sur ce sujet qu'il prononça dans le Sacré College un discours si touchant qu'il fit répandre des larmes à plusieurs Cardinaux : il a été parlé de ce discours dans quelqu'un de ces ouvrages periodiques * qui ont paru en si grand nombre depuis quelque tems.

Les bons apôtres !

* Essais de Literature.

SCIOPPIUS.

Il paroît que l'Editeur n'a pû éclaircir la veritable datte de la mort de Scioppius, car il n'en dit rien. Il est vray qu'on a parlé fort diversement du tems où elle arriva; mais c'étoit précisément la raison qui devoit engager nostre auteur à se déterminer. M. Baillet rapporte les differentes opinions des auteurs de ce tems, sur ce point particulier; mais constamment Scioppius mourut l'an 1649. Les preuves qu'en rapporte M. Bayle sont décisives: Patin place aussi cette mort sous cette année-là, & on ne peut pas en

douter, quand on lit la 15e Lettre (de la premiere édition) du Recueil de celles qu'on a publié de cet auteur. On a oublié de parler dans la nouvelle édition, du plus ſanglant des Livres qu'il publia contre les Jeſuites, pour leſquels il avoit une haine implacable; c'eſt *Anatomia Societatis, & de Stratagematis Jeſuitarum*. Ce Livre fit beaucoup de bruit, & ne fit pas tout l'honneur à Scioppius qu'il en eſperoit. Les meilleurs ouvrages de cet auteur, ſont ceux qui n'ont pas été publiez, & qui reſterent entre les mains du ſçavant Pieruccius ſon heritier univerſel. La conformité qu'il y eut dans les principes

de ce célebre Critique ; & dans ceux du Jesuite Melchior Inchoffer, a fait croire que les memoires de l'un avoient passé entre les mains de l'autre, qui s'en étoient servi contre les Jesuites.

SENNERT.

L'Editeur se trompe sur l'année de la naissance de ce célebre Medecin, & il la recule de 5. ans, sans en avoir aucune raison apparente. Il la place sous l'année 1577. & constamment elle appartient à l'année 1572. d'ailleurs nostre auteur dit d'une maniere trop concise, & un peu trop séchement, que le sentiment de ce Philosophe sçavoir

sçavoir, que *l'ame des bêtes n'est pas materielle*, le fit accuser d'impieté. En débitant ce Dogme, il devoit en même tems dire tout ce qui l'accompagnoit, & les raisons dont Sennert l'appuyoit. Ce Medecin ne disoit pas simplement que *l'ame des bêtes n'est pas materielle*; mais il rejettoit (*lib. 1. de plast. seminis facultate*) l'opinion de ceux qui soûtiennent, qu'elle n'est pas d'une nature plus noble que les élemens; & il disoit, que de sa nature, elle est aussi immortelle que l'ame de l'homme: de sorte que si celle-cy ne perit pas avec le corps comme l'autre; c'est par une grace particuliere du Createur. Il avoüoit à la verité que

Voiez l'home machine du fameux medecin Lametrie imp. 4o. à Berlin

l'ame des bêtes n'est pas produite de la matiere, ainsi il se mocquoit de l'éduction des Scolastiques. Mais enfin tant qu'il ne disoit pas que cette ame étoit réellement immortelle, il n'y a pas lieu de le taxer d'impiété.

SEXTUS AB HEMMINGA.

Cet article a été oublié, car peut-être, cet auteur n'est pas connu, il doit l'être beaucoup des Astrologues, puisqu'il fut dans son siecle à leur égard, ce que fut le célebre Pic de la Mirande dans le sien; jamais homme ne fut plus attaché à cette science, que le fut Sextus dans les premieres années de sa vie

mais ayant eu le tems d'en connoître l'illusion, & l'inutilité, il en devint dans la suite, un des plus rudes adversaires; & il luy porta de terribles coups. Heureux s'il avoit pû réussir à détromper entierement les hommes d'un art qui en a déja tant seduit. Le Sextus, dont je parle, fut un grand Geomettre, & c'est par les progrez qu'il avoit fait dans cette mere des sciences, qu'il découvrit la vanité de l'Astrologie, & qu'il resolut d'écrire contre ses principes. L'Astrologie a eu d'illustres Sectaires; M. Paydit, dans ses Remarques sur Virgile & sur Homere, dit que le Pape Paul III. y étoit fort attaché; & qu'il donna l'E-

vêché de Civita-Vecchia à Luc Gauric de Fano, parce qu'il y étoit très-habile; ce fait auroit besoin de quelques preuves. car Faydit n'aimait pas le papisme ni le malebranchisme.

SIMONIS.

Theodore Simonis, ou Simon, est un auteur qui a fait assez de bruit, pour ne devoir pas être oublié, dans le grand nombre d'articles des Simons, & des Theodores qu'on trouve dans la nouvelle édition. J'avoüe que j'attendois avec impatience de voir comment l'Editeur traiteroit cet article; je ne sçai s'il a eu des raisons pour l'omettre, ou si c'est un pur oubli. Simonis fut un des plus

grands amis du fameux Evêque d'Ypres, & si quelque chose a fait tort à la memoire de Jansenius, ce sont principalement les liaisons qu'il a eu avec cet Allemand, auquel on attribuë le Livre *de Atheismo in Polonia, ex atheo libello, &c.* Quelques auteurs ont entrepris de le justifier de cette terrible accusation, mais ce n'a pas été avec tout le succez qu'ils ont crû. Il y a eu un François Simonis, auquel on a attribué le Livre *de fraudibus Hereticorum*, du Pere Hestrier.

Corneil le Jansen ou Jansenius.

SOPHRONIE.

L'Editeur n'a point corrigé les fautes où Morery étoit tom-

bé en parlant de cette Dame Romaine. Il est vray qu'Eusebe de Césarée parle de sa beauté & de sa chasteté dans le 14e ch. de son 8e liv. mais il ne la nomme point, & on ne sçait d'où les Historiens luy ont donné dans la suite, le nom de Sophronie. M. Bayle, à qui peu de choses échapent, avoüe qu'il n'a trouvé en aucun endroit le nom de *Sophronie*; ainsi l'Editeur devoit s'abstenir de citer Eusébe, comme son garant à l'égard de ce nom. Ce n'est pas la seule faute qu'il a copiée dans les premieres éditions; par exemple, sa locution n'est pas exacte, lorsqu'il dit que cette Dame peut être appellée la Lucrece Chré-

tienne ; ce n'est pas là le sens des paroles de Charles Estienne que Morery, & ses Continuateurs ont mal traduites.

SPANHEIM.

Dans cet article il est parlé du feu Roy d'Angleterre, Guillaume III. comme s'il vivoit encore : Ce Prince mourut en 1702. & le Dictionnaire a été achevé sur la fin de l'année 1704. ainsi l'article *Spanheim* étant dans le dernier volume qui a été imprimé, plus de deux années aprés la mort de ce Prince ; on auroit pû éviter cette locution, *Guillaume Prince d'Orange, à présent Roy d'Angleterre, plus, &c.*

qu'il y avoit deux années entieres que ce Roy étoit mort ; lorsqu'on se servoit du mot, *à present*.

STOFLER, et Munster.

Dans l'article de ce célebre Mathematicien, on devoit naturellement y trouver quelques traits de l'amitié qu'il eut pour Munster son disciple, auquel il laissa des copies de tous ses ouvrages dont celuy-cy sçut bien faire son profit dans la suite, & s'en servir à publier sous son nom, d'excellens Traitez.

STROZZY.

L'article de Philipe Strozzy est

est bien sec : ce genereux Citoyen, qui se sacrifia pour la liberté de sa patrie, meritoit quelque chose de plus : on ne devoit pas sur tout oublier ce vers de Virgile, que ce brave Florentin écrivit sur sa cheminée avec la pointe de son poignard, un moment avant que de mourir.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

SULPICE SEVERE.

On avoit déja averti les Continuateurs de Morery, qu'il n'est pas sûr que cet Historien fût de l'Agenois, & que parce qu'il dit dans ses ouvrages, que Phœbadius d'Agen étoit son Evêque, ce n'est pas une raison

d'en conclure qu'il étoit luy-même de ce Diocese, cependant ils ont tranché sur la difficulté, qui ne laisse pas de subsister malgré leur décision, & qui a même beaucoup de partisans.

TAVERNIER.

L'Editeur a oublié dans l'article de ce célebre voyageur, de dire quelque chose des démêlez qu'il eut autrefois avec les auteurs Hollandois. Il fut l'aggresseur dans son *Histoire de la conduite des Hollandois en Asie*, & il y maltraita beaucoup les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales. L'auteur de *l'esprit de M. Arnauld*, vengea peu

de tems aprés ces Messieurs. M. Jurieu prit pour eux le fait & cause en main, & se déchaîna d'une maniere tout-à-fait indigne, contre le pauvre M. Tavernier, qui se trouva encore dans la suite mêlé dans la querelle du Pere le Tellier, & de M. Arnauld. Ce voyageur ne parla pas des Jesuites avec toute la moderation qu'il devoit dans les relations qu'il donna ; cette conduite luy attira quelques coups de plumes dans la seconde partie de la *défense des nouveaux Chrétiens*, dont M. Arnauld à la verité, le vengea dans la suite dans son 3e tome de la Morale pratique. Qui auroit jamais crû qu'un negociant+ eût été pour

+ Pourquoi donc pas ? Qui ignore donc que les jesuites sont negociants, et negociants très adroits dans les Indes orientales et occidentales. Leur expulsion de Portugal en 1759 et leur extinction en France, aux 1761 et 1762. l'ont manifestement demontré.

quelque chose dans la contestation de ces deux sçavans hommes ? Il me semble que ce fait, & le premier dont j'ay parlé, auroient assez embelli l'article *Tavernier*.

TETTI.

Cet article meritoit une place dans la nouvelle édition ; Scipion Tetti a fait assez de bruit dans le 16e siecle, pour qu'on ne dût pas l'oublier dans cet ouvrage : c'étoit, dira-t-on, un homme rempli de mauvais principes de Religion, dont il est important d'éteindre le souvenir. Selon ce raisonement, il faudra dire que saint Epiphane s'est donné une peine bien inu-

elle ; & même que son travail peut avoir eu des suites dangereuses, luy qui nous a donné un recueil de toutes les heresies qui s'étoient formées dans le sein de l'Eglise jusques à son tems. Bien loin qu'un travail comme celuy-là soit dangereux pour la Religion, je le crois au contraire, avec un saint Pere, très-utile pour l'établissement de la foy. Cette diversité de sentimens ; cette contrarieté continuelle entre ceux qui ont abandonné le point fixe de l'unité, ne marquent-elles pas invinciblement la divinité de nôtre Religion ? ne marquent-elles pas que hors cette unité de l'Eglise, il n'y a plus qu'illu-

Omnia collegit venena

sions, que precipices, & que dangers?

Revenons à Scipion Tetti: ce qui luy attira de facheuses disgraces, telles sur tout que M. de Thou nous les décrit (*in vita sua lib.* 1.) fut son petit Traité des *Apollodores*. M. Baillet qui en a parlé dans ses ouvrages, en fait beaucoup de cas; ce Bibliographe auroit dû cependant le loüer sobrement; les erreurs dont on accusoit Tetti, & que l'on disoit qu'il avoit répanduës dans ce petit ouvrage, n'étoient pas un titre legitime pour meriter *l'estime* de M. Baillet; à cet ouvrage prés, les moeurs de Tetti étoient assez reglées, & Benoît Ægius, qui

publia le livre de cet auteur, en dit beaucoup de bien dans ses Notes; & je suis persuadé que si le Tetti ne s'étoit pas trouvé dans un païs, où l'apparence & l'ombre du crime sur certaines matieres, passent pour le crime même, il n'auroit pas essuyé le triste sort où il se vit exposé à la fin de ses jours.

TIMOMAQUE.

L'Editeur se trompe quelquefois dans ses supputations arithmetiques; en voicy un exemple: dans l'article de *Timomaque*, il dit que César acheta de ce Peintre, le tableau de Medée & d'Ajax, 80. talens qui re-

viennent à la somme de 48000. écus : il se trompe, 80. talens font une plus grosse somme de notre monnoye ; si on s'en rapporte au sçavant Jesuite, qui nous a donné cette belle édition de Pline, où il est parlé de Timomaque, & du marché qu'il fit avec César, on trouvera que 80. talens font 19200. livres de notre monnoye.

TIRANNION.

Cet article a été assez bien corrigé ; mais on ne devoit pas oublier de parler du nombre des Livres que cet auteur a fait ; celuy qu'il composa pour prouver que la langue latine descendoit

de la langue grecque, meritoit sur tout une remarque dans un livre de la nature d'un Dictionnaire.

TYRÉSIAS.

Il manque bien des choses à l'article de cet ancien Devin : en le voulant trop corriger, on l'a entierement défiguré. On n'a rien dit sur la Nécromantie que Tyrésias professoit ouvertement, ni sur le sentiment que Lucien luy attribue dans son Traité de *l'Astrologie*.

TANAQUIL.

Cet article est mutilé : on ne connoît point le mérite de cette

illustre Reine, par ce qu'en disent Morery & ses Continuateurs. Le seul mérite de sçavoir faire des étofes, (c'est tout ce qu'en dit l'Editeur) n'eût pas été un titre pour faire passer son nom à la postérité, & pour engager S. Jerôme à en parler si avantageusement, dans son livre contre Jovinian. Ce Père remarque, que Tarquin l'ancien est bien moins connu que son épouse, & que la vertu de cette Reine ne s'effacera jamais de la mémoire des hommes. Le seul défaut qu'on luy a reproché, c'est d'avoir été trop impérieuse, c'est Juvenal qui semble le luy vouloir attribuer dans sa sixiéme Satyre *: mais ce reproche ne

* Juvenal ne dit point cela; l'abbé de Marolles a mis cette note sur le vers où il est question de Tanaquil: modo pro qualibet uxore posuit nomen. Schol. vet. p. 92. de son Juvenal de l'éd. 1658. et p. 333 de ses remarques il dit: La bonne femme Tanaquil: pour quelques

sçauroit subsister avec les loüanges excessives que luy a donnés S. Jerôme. C'étoit à l'habileté de l'Editeur à lever ces contradictions. Le bon Jacques Poille conser au parlement en fait un bel Eloge dans sa Rome livre 4. Sonnet 20. p. 11. Paris 1623.

TONNERUS.

Cet article a été oublié, & je crois qu'il ne doit pas l'être dans une nouvelle édition. Tonnerus fut un tres-sçavant Jesuite d'Allemagne, qui s'est rendu célebre par ses ouvrages, & sur tout par l'anatomie de la Confession d'Ausbourg, qu'il publia, & qui luy attira de terribles adversaires.

Un huguenot a fait un livre sous le titre d'anatomie de la Messe.

TRUSCHES.

Il y a long-tems que les Editeurs de Morery devroient avoir

femme superstitieuse que ce soit; telle que le fut celle Tanaquil femme de l'ancien Tarquin versée aux connoissances de l'astrologie.

ouvert les yeux ſur une erreur groſſiere, où ils ſont tombés en parlant de Gebhard Truſches Archevêque de Cologne, qu'ils font ſucceſſeur immediat de Jean-Gebhard de Mansfeld, auſſi Electeur de Cologne. Devroient-ils ignorer qu'il y a eu trois Electeurs, entre Mansfeld, & Truſches ? En cela le dernier Editeur eſt moins excuſable, que les premiers, puiſque s'il s'étoit donné le loiſir de conſulter les ouvrages des Critiques, il auroit reconnu l'erreur de ceux qui ont donné les premieres éditions, & en dernier lieu, il n'avoit qu'à conſulter *la réponſe aux queſtions d'un Provincial*, du célebre M. Bayle ; il auroit

trouvé un article particulier, dans lequel ce ſujet eſt fort détaillé. Le mot *Truſches* ſe trouvant à la fin du Dictionnaire, qui n'a été achevé que les derniers mois de l'année derniere, & le livre de M. Bayle ayant paru en France dans le milieu de cette même année, l'Editeur auroit encore été à tems de corriger cette faute, mais il en coûte trop quand on veut faire les choſes dans la derniere exactitude. Il y a beaucoup de conformité dans la conduite de ces deux Electeurs. Truſches, à l'exemple de Mansfeld, trouvant la loy du célibat trop dure, en ſecoüa le joug, & ſe maria; mais il n'imita pas la

docilité de son Prédecesseur, qui, convaincu de l'incompatibilité qu'il y a entre une femme & un Archevêché, se soûmit aux loix de l'Eglise, & abandonna de bonne grace sa dignité; au lieu que Truschies dispura jusqu'au dernier moment de sa vie pour conserver l'un & l'autre: le rapport qu'il y a dans les avantures de ces deux Prelats, a sans doute obligé Morery & ses Continuateurs, de les raprocher si fort.

URCEUS.

La patrie de ce sçavant homme ne devroit point faire la matiere d'un paradoxe; l'Editeur a trouvé M. Bayle incertain sur ce sujet; & flottant entre les

divers sentimens de Pierius Valerianus & de Gesner, il a hesité à son exemple. Mais le doute n'étoit pas difficile à lever, & dans cette occasion, l'autorité de Pierius Valerianus ne doit pas balancer celle de Gesner, parce que celuy-cy parle sur la foy & sur le témoignage de Barthelemy de Boulogne qui a fait la vie d'Urceus. Or un Historien, un Auteur qui a travaillé *ex professo* (pour ainsi parler) à la vie d'un homme, est bien plus croyable, qu'un autre qui n'a fait que compiler, & qui a plûtôt travaillé à donner l'éloge de quelques Sçavans, qu'à donner une Histoire exacte de leur vie. Un auteur de ce der-

nier genre, ne s'attache guere à approfondir chaque sujet; cela le meneroit trop loin: il s'attache plus à rassembler une infinité de materiaux, qu'à en choisir de bons; mais un Historien particulier, tel qu'a été Barthelemy de Boulogne; un auteur, dis-je, dont l'exactitude est si connuë, doit bien plûtôt en être crû, que Pierius Valerianus, qui avoit plus à cœur de donner au public son ouvrage (*de infelicitate Litteratorum*) tel qu'il fût, que de donner une Histoire suivie & détaillée, de chacun de ceux dont il parloit dans son livre. Ainsi il est bien plus probable qu'Antoine Urceus étoit d'Herberia, petit

Bourg

Bourg du Territoire de Reggio, à sept mille de Mantouë, que de Ravenne, comme l'assure Pierius Valerianus.

L'Editeur nous auroit pû donner la priere que Spizelius met à la bouche d'Urceus, dans le moment qu'il se vit prêt de mourir. Elle est singuliere, & très-propre à persuader les Athées, s'il est vray qu'il y en aït dans le monde, qu'il n'est point d'intrepidité qui tienne contre les fraïeurs de la mort, & que dans ces derniers momens, l'esprit prêt de sortir des liens du péché, commence à percer les ténêbres dont il étoit environné, & à voir enfin les choses telles qu'elles sont en elles-

mêmes : voicy la priere.

Qui cœlum incolis fer quæso opem peccatori; noli me, qui tuum in sinum confugio supplicem rejicere. Si unquam peccantem hominem voti reum fecisti, sic mihi extrema oranti dextram ab alto porrigas oro.

Au reste, jamais homme de Lettres ne merita à plus juste titre, une place dans le livre de Pierius Valerianus, qu'Antoine Urceus. Le desespoir qu'il fit paroître de l'incendie de sa Bibliotheque & de ses papiers, est d'une nature à effrayer tous ceux qui en liront les circonstances. Aussi la resolution qu'il prit de se dérober pour jamais à la veuë des hommes, & de s'enfoncer dans le plus épais des forests, ne peut avoir été dictée

que par le plus grand desespoir.

WESTPHALE.

Il est vray que l'Editeur a corrigé l'article de Jean *Westphale*, qui est un Theologien imaginaire, auquel Morery attribuë des erreurs abominables. Mais il a plus fait qu'on ne luy demandoit, car on n'exigeoit pas qu'il suprimât tout l'article, mais bien qu'en ôtant à Jean Westphale la qualité de Théologien, qui certainement ne luy étoit pas dûë, il luy rendît celle d'Imprimeur qui luy appartient. Ce Jean de Westphale ou de *Westphalia*, n'est pas un personnage si obscur, qu'il ne méritât une place dans le Dictionnaire. C'est le premier Imprimeur qui parut

dans les païs-bas; il s'établit à Louvain en 1475. & les Morales d'Aristote, furent son premier ouvrage.

XENOPHANES.

L'article de ce Philosophe est bien mutilé, à juger de sa doctrine par ce que l'on en a dit dans la nouvelle édition du Dictionnaire historique, & par ce qu'en ont dit Diogène Laerce dans la vie des Philosophes, & Ciceron dans son livre, *de natura Deorum*, on seroit volontiers tenté de croire, que ce sont deux personnages differens : l'Editeur nous dit simplement qu'il admettoit quatre élemens, & une infinité de mondes. Si toute sa doctrine avoit été reduite à ces

deux chefs principaux, auroit-elle paru si pernicieuse à quelque Sçavans ? & leur auroit-elle donné lieu d'inférer que Spinoza avoit puisé les fonds de son sistême impie, des principes de cet ancien Philosophe ? Qu'auroit-elle enfin cette doctrine, de plus que ce que le célebre M. Huygens, & M. de Fontenelle nous ont appris dans leurs ingénieux ouvrages? Mais Xenophanes avoit bien d'autres principes: il disoit précisement que l'entendement est Dieu, & que tout ce qui est infini est Dieu. Eusèbe de Césarée luy reproche d'avoir enseigné que la nature est éternelle *à priori*, *&* *à posteriori*, & qu'elle est toûjours semblable à

soy-même. Si nous en croyons la conjecture d'un sçavant Critique, ce Philosophe prétendoit que l'entendement divin, a tâché de donner à toutes les créatures un état de perfection; mais qu'ayant trouvé dans la matiere d'invincibles obstacles, il n'a pas pû toujours exécuter ses desseins; & qu'ainsi il a été contraint, en certaines occasions, de produire de mauvaises choses : & voilà sans doute, la source détestable d'où Manés a tiré la doctrine de ses deux principes, l'un auteur de tout bien, & l'autre auteur de tout mal. Ce n'est pas qu'à prendre le principe sous une certaine face, il ne soit susceptible d'une inter-

Bayle

prétation favorable ; car si ce Philosophe a voulu dire que les douceurs de la vie n'égalent pas les amertumes qui l'accompagnent ; on jugera aisément qu'il n'avoit pas beaucoup de tort, & que sa moralité n'est pas souvent hors d'œuvre ; & je crois que c'est de Xenophanes que le célebre Historien de la nature, qui a paru plusieurs siecles aprés luy, a emprunté cette pensée, lorsqu'il a dit au commencement de son 7e livre, que les biens que la nature nous fait, sont mêlez de tant de maux, qu'il ne sçait si, *parens melior homini an tristior noverca fuerit.* Plin. hist. nat.

Voilà les Remarques que j'ay faites sur la derniere édition de

Morery ; j'en eu pû faire un plus grand nombre, mais j'ay été bien aise de pressentir le goût du public : s'il les agrée, & qu'il les juge utiles à une nouvelle édition, j'en pourray donner la suite.

Je ne dois pas cependant finir, sans dire un mot des additions considérables qu'on trouve dans la nouvelle édition de 1704. Elle contient plusieurs articles qui n'étoient point dans les premieres ; comme des Dissertations, des Généalogies, & d'autres Remarques importantes. Par exemple, on trouve dans le premier volume une Dissertation très-curieuse, sur *l'Altesse Royale*, qu'on a donnée

à

à tant de Princes depuis quelques années. L'article qui regarde M. de Sallo (*le pere & l'auteur de tous les Journaux*) a été corrigé avec beaucoup d'exactitude. L'article de Duranti a été grossi d'une curieuse Dissertation au sujet du livre *de ritibus*, *&c.* C'est au Pere Mersenne, ou à ses partisans, d'en examiner la valeur.

L'article de la Trappe a été ajoûté: les Génealogies ont été reduites à un ordre tres-commode & tres-intelligible; à la verité celle de Saulx-Tavanes doit être retouchée, car les deux branches de cette maison ne sont pas assez distinguées, & on ne sçait de qui est fils le

dernier Comte de Tavanes ; qui avoit épousé Mlle d'Aguesseau. Je sçais bien qu'il étoit fils de Jacques de Saux, & de Louise-Henriette Potier-Trêmes ; au lieu qu'on donne pour fils à celuy-cy, le Marquis de Tavannes, qui a épousé N... de Bourbon-Busset, laquelle descend d'un fils naturel du Cardinal Charles de Bourbon.

La Généalogie de Savoye a été très-bien éclaircie, & on en a ajoûté plusieurs autres, comme celles de Rousselet-Château-Renauld, de Roisin, de Marca ou la-Marque ; de Servien ; de Tonnelier-Breteüil ; de Tournebu ; d'Hostung-labaume, de Tournemine,

la même maiſon dont eſt le ſçavant Jeſuite Tournemine ; de Coſtantin-Tourville ; de Valbelle ; de Vincent-de-Mauleon, de Saignez-d'Aſtraud de Cauſans , de Frezeau-la-Frezeliere , & Fouquet.

Celle de Phelipeaux a été corrigée. Celle de Bignon a été miſe dans l'ordre où elle doit être.

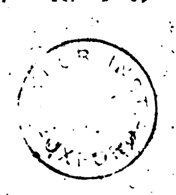
On doit corriger dans la Généalogie de Voyer , le mot *revau*, qui eſt mal écrit , il faut *rivau*. + Phélypeaux

FIN.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancellier, un manuscrit intitulé, *Remarques critiques sur la nouvelle édition du Dictionnaire historique de Morery, &c.* & je n'y ait rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. A Paris le 26. Juillet 1705.

POUCHARD.



PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de notre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut, notre bien amé JACQUES EDOUARD, Nous a fait remontrer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public, *des Remarques critiques sur la nouvelle édition du Dictionnaire historique de Morery, donnée en* 1704. *par M.* ****, *approuvées par M. Pouchard le* 26. *Juillet de la presente année* 1705. Il nous a fait supplier de luy en accorder nos Lettres sur ce necessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes, de faire imprimer par tel Libraire & Imprimeur qu'il voudra choisir, vendre & debiter par tout notre Royaume, *les susdites Remarques critiques*, en un ou plusieurs volumes, marge, caractere, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le tems & espace de trois années entieres & consecutives, à commencer du jour de la datte des Presentes : durant lequel tems, Nous faisons tres-expresses inhibitions & défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles

soient de notre bonne ville de Paris, de les imprimer ou faire imprimer, à peine de quinze cens livres d'amande, & de tous dépens, dommages & interests; à la charge que l'impression s'en fera dans notre Royaume & non ailleurs, & ce en beau papier & beaux caracteres, suivant nos Reglemens sur le fait de la Librairie & Imprimerie; & qu'avant d'exposer en vente ledit Livre *des Remarques critiques*, il en sera mis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un en celle de notre Cabinet des Livres de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, & que ces Presentes seront enregistrées és Registres de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois, le tout à peine de nullité des Presentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ces ayant causes, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin *desdites Remarques critiques*, Copie des Presentes, elles soient tenuës pour dûëment signifiées, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire pour l'execution des Presentes, toutes significations, défenses, saisies, & autres actes & Exploits necessaires, sans pour ce demander autre permission, CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le quinzième jour de Novembre, l'An de Grace mil sept cens-cinq; & de notre

Regne le soixante-trois. Par le Roy en son Conseil,

Signé, LE FEVRE.

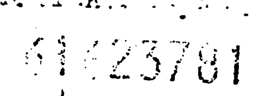
Regîstré sur le Regîstre n. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 48. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le deuxiéme jour de Decembre 1705.

Signé, GUERIN, Syndic.

Fautes à corriger.

Page 17. lig. 8. *ce Duc*, lis. *cet Empereur.* P. 27. lig. 16. & 17. *quoiqu'il en soit*, lisez, *quel qu'il soit.* P. 56. lig. 13. *acheva* lis. *l'acheva.* P. 75. lig. 7. *d'ailleurs*, lis. *cette derniere.* P. 88. lig. 3. *cette*, lis. *la*, & lig. 4. *detestable*, lis. *Pauliciens.* P. 94. lig. 17. *cette année*, lis. *en* 1704. P. 112. lig. 6. *s'en étoient*, lis. *s'en étoit.* P. 113. lig. 9. otez *y*.

De l'Imprimerie de P. A. LE MERCIER, 1705.



~~... || 58 ...~~

* — Bosshius || 69

* — Milton p. 77.

~~p 87 Collin. ...~~

~~p 92 ... citat ...~~

~~93. Eloge de la chauvelé ...~~

~~Dragueda Synesius par Jean~~

~~Phesca ...~~

~~102. Zollin~~

* — 103. Rapin. Jo... 1525.

* — ~~106. Ronsard~~

* — ~~108 ...~~

* — ~~111 ...~~ Scioppius.

* — 117. De Atheismo 138.

~~130. Tanaquil, citat ...~~

~~...~~

~~* 140. ... 1475.~~

